

femmes & hommes en église

---

**BULLETIN INTERNATIONAL**

*Familles*  
en devenir



*Partenaires autrement*

---

Numéro 75 septembre 1998

Trimestriel ISSN 0294-3700

**femmes  
&hommes  
l'eglise**

**Dossier**

<b>Quelques paradoxes de la famille contemporaine</b> .....	3
<i>Alice Gombault</i>	
<b>Les rôles parentaux</b> .....	6
<i>Madeleine Arondel-Rohaut</i>	
<b>Maternité/Paternité</b> .....	10
<i>M.T. van Lunen Chenu</i>	
<b>Femmes citoyennes</b> .....	14
<b>Projets d'union de personnes et de biens</b> .....	16
<i>Françoise Roquet</i>	
<b>La famille selon l'extrême droite</b> .....	20
<b>L'Eglise catholique et l'inculturation du mariage</b> .....	23
<i>Michel Legrain</i>	
<b>Que peut encore signifier le sacrement de mariage ?</b> .....	28
<i>Pierre de Loch</i>	

**Actualités**

<b>Une nouvelle lettre apostolique</b> .....	30
--	----

**Etudes**

<b>Le mal au féminin (Thèse d'I. Gebara)</b> .....	32
--	----

**Vie de l'association**

<b>Résultats de l'enquête</b> .....	35
-------------------------------------	----

<b>Avez-vous lu ?</b> .....	36
-----------------------------	----

<b>Centre Femmes &amp; Christianisme</b> .....	39
--	----

**Comité de rédaction**

Madeleine Arondel-Rohaut, Monique Chornel, Alice Gombault, Serge Lafitte, Albéric de Palmaert, Donna Singles

## Familles en devenir

Le gouvernement vient de nommer un délégué interministériel à la famille, Pierre-Louis Rémy. C'est le signe d'une préoccupation. La famille est en crise dit-on. Jean-Paul II parlait en juin dernier au Forum italien des associations familiales de "dissolution progressive de la famille". FHE a voulu aborder ce sujet d'actualité, mais sous quel angle prendre cette question complexe ? Après avoir relevé quelques paradoxes de la famille contemporaine, c'est sous l'angle de la différence sexuelle que Madeleine Arondel-Rohaut et M.Th. van Lunen Chenu traitent le sujet. On en voit les implications dans la vie militante des femmes (extraits d'un article de "Partie prenante"). On ne pouvait passer sous silence les nouvelles formes de convivialité qui se cherchent dans les projets d'union de personnes ou de biens. Françoise Roquet est bien documentée sur la question. De son côté, le réseau "Ruptures" nous donne accès à un article sur la famille à l'Extrême Droite. On y voit l'anthropologie qui soutient ce type de famille. Mais toute une anthropologie chrétienne prône encore ces mêmes valeurs. La pression des faits, la diversité des situations et l'évolution des mentalités accomplissent cependant leur œuvre. Michel Legrain nous en donne un aperçu et Pierre de Locht auquel nous avons posé la question : "Que peut encore signifier aujourd'hui le sacrement de mariage ?" a gardé cette question comme titre de son article.

Dans les actualités, la nouvelle lettre apostolique de Jean-Paul II publiée fin juin a déclenché les réflexions de Suzanne Tunc et Claudie de Rauglaudre.

Alice Gombault

Ce numéro est peut-être le dernier de cette série. Il sera remplacé en janvier 1999 par le n°0 du bulletin intergroupes. Profitons-en pour remercier tous ceux et celles qui ont œuvré à cette série depuis le n° 63. Outre les signataires des articles, mentionnons Thérèse Simon pour la saisie, Philippe Crestois pour la mise en page et Huguette Charrier pour son travail de dépouillement des revues reçues par FHE et sa sélection des articles pour le bulletin. Leur collaboration est susceptible de rester précieuse dans la nouvelle formule.

**Trois docteurs de l'Eglise  
prophétisent**

**Catherine de Sienne (1347-1380) dans son " Journal "**

" Comment pourrais-je accomplir ce que vous me demandez ? Car, vous le savez, Seigneur, être une femme est un obstacle... Nous sommes méprisables aux yeux des hommes... " Mais le Seigneur répondit : " Je remplis des faveurs de mon Esprit qui je veux, qu'il soit homme ou femme, puissant ou misérable... Tous sont égaux devant moi. C'est pourquoi, ma fille, c'est ma volonté que tu te montres en public et défendes ma cause ".

**Thérèse d'Avila (1515-1582) dans " Le chemin de la perfection "**

Non, mon Créateur, tu n'es pas ingrat et je suis certaine que tu exauceras la supplication des femmes. Lorsque tu étais sur la terre, tu n'as pas méprisé les femmes mais tu les as entourées d'une grande bonté. Tu leur as trouvé plus d'amour et une foi plus vive qu'aux hommes... Ne suffit-il pas, Seigneur, que le monde nous enferme ?... Il est vrai que nous ne pouvons rien faire pour toi en public, ni montrer au monde son injustice. Tu es un juge juste, et non comme les juges de ce monde qui sont tous des fils d'Adam, donc des hommes. Il n'y a pas de vertu de la femme qu'ils ne considèrent avec suspicion. Mais, mon roi, il viendra le jour où ils nous reconnaîtront. Je ne parle pas pour moi-même, le monde connaît ma misère et il me suffit qu'il la connaisse. Mais lorsque je regarde notre époque, je ne trouve aucune justification qu'on méprise des âmes fortes et nobles pour la seule raison que ce sont des femmes ".

**Thérèse de Lisieux (1873-1897) dans " Manuscrits autobiographiques "**

" Je ne puis encore comprendre pourquoi les femmes sont si facilement excommuniées en Italie. A chaque instant on nous disait : " N'entrez pas ici... N'entrez pas là, vous seriez excommuniées !.. " Ah ! les pauvres femmes, comme elles sont méprisées !.. Cependant elles aiment le bon Dieu en bien plus grand nombre que les hommes et pendant la Passion de Notre Seigneur les femmes eurent plus de courage que les apôtres puisqu'elles bravèrent les insultes des soldats et osèrent essuyer la face adorable de Jésus... C'est sans doute pour cela qu'Il permet que le mépris soit leur partage sur la terre, puisqu'Il l'a choisi pour Lui-même... Au Ciel, Il saura bien montrer que ses pensées ne sont pas celles des hommes, car alors les dernières seront les premières ".

Citations recueillies par Claudie de Rauglaudre



## Quelques paradoxes de la famille contemporaine

### Valeur de la famille

Le premier paradoxe concernant la famille est que, malgré la crise certaine qu'elle traverse : "chute sans précédent des mariages, hausse sans précédent des divorces, chute de la fécondité et hausse vertigineuse du nombre d'enfants nés hors mariage<sup>1</sup>", elle demeure une valeur plébiscitée. "Les individus continuent à croire que la famille constitue un des moyens idéaux pour être heureux et pour se réaliser soi-même.<sup>2</sup>" Plutôt qu'à la fin de la famille, on assiste plutôt à la naissance d'une pluralité de familles. Les nouveaux types de comportements familiaux dans et hors mariage multiplient à l'extrême les cas de figures et les formes de recompositions. Une même personne peut connaître plusieurs séquences de vie, *plusieurs transitions familiales*<sup>3</sup>.

D'autres paradoxes tiennent au fait que la fragilité de la famille contemporaine s'enracine dans d'indéniables progrès humains.

### Individualisme et autonomie

L'individualisme n'est pas d'abord égo-centrisme, mais désir d'autonomie et refus d'être absorbé par le collectif. L'individu aujourd'hui prime le groupe. L'idéal pour le plus grand nombre d'adultes reste de vivre en couple, mais en référence à la construction de l'identité personnelle<sup>4</sup>. Dans la famille, ce qui importe c'est d'être heureux soi-même. Le "je" l'emporte sur le "nous". La demande d'autonomie individuelle va de pair avec une dévalorisation des liens de dépendance. L'indépendance a été prise vis-à-vis des familles qui régissaient autrefois les unions, comme vis-à-vis des institutions qui imposaient des normes. Les règles de l'alliance disaient autrefois qui faisait partie de la famille, permettaient de s'identifier comme membre de celle-ci, spécifiaient les dénominations (on ne se heurtait pas à des problèmes de vocabulaire, comme dans les nouvelles familles d'aujourd'hui !), les statuts et les rôles. L'individu trouvait dans son appartenance au groupe la source de son identité, de son statut et de sa survie. Mais il

1. Evelyne Sullerot, *Le grand remue-ménage, La crise de la famille*, Ed. Fayard, 1997

2. François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Ed. Nathan, 1993

3. Ouvrage collectif sous la direction de Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Ed. Nathan, 1993

4. François de Singly, op. cit. p.89

n'y avait guère de place pour les subjectivités individuelles !

### Les rôles sexuels

Une meilleure égalité entre les hommes et les femmes contribue à remettre en cause les modèles familiaux institués.

Prenons comme seul exemple, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail salarié. Ce dernier leur apporte une autonomie économique, leur donnant la liberté de rompre une union qui n'honore pas leurs attentes. Par ailleurs, ce mouvement interroge profondément la répartition des rôles traditionnels. Ceux-ci viennent de représentations sociales du masculin et du féminin profondément enfouies en chacun de nous, hommes ou femmes. La "double journée" de travail des femmes est le signe du maintien de l'assignation de celles-ci à la sphère domestique<sup>1</sup>. L'investissement masculin dans les tâches domestiques et éducatives reste le fait d'une minorité. Le divorce, comme le mariage, aboutissent à *"attribuer collectivement la charge des enfants aux femmes, et en exempter collectivement les hommes"*, cite encore F. de Singly.

### Le sentiment amoureux

La fragilité des unions est là encore due à un progrès : au mariage d'intérêt arrangé par les familles a fait place le mariage d'amour reposant sur un choix plus libre. La qualité de la relation interpersonnelle prime tout. Ce passage de l'avoir à l'être fragilise paradoxalement les unions qui

ne reposent plus que sur le sentiment amoureux, sans l'appui des familles qui n'ont plus leur mot à dire, sans l'appui des institutions civiles ou religieuses, perçues comme des pressions insupportables et des incursions inconvenantes dans le domaine des sentiments.

Le corollaire est que quand on ne s'aime plus, il n'y a plus aucune raison de rester ensemble.

### Les progrès médicaux

La diminution de la mortalité maternelle et infantile conjuguée à la maîtrise de la fécondité a délié les femmes de leur dépendance biologique aux tâches de génération. Avec moins de deux enfants par

*Quand on ne s'aime plus, il n'y a plus aucune raison de rester ensemble.*

femme aujourd'hui et un allongement important de leur vie, les femmes se trouvent devant un temps libéré (50 ans environ) pour des investissements nouveaux : travail professionnel, notamment, leur apportant autonomie et sécurité.

La maîtrise de la fécondité, de son côté, a permis de dissocier la sexualité de la fécondité. Les règles familiales qui régissent les diverses sociétés humaines ont été instituées pour canaliser l'instinct sexuel et mettre de l'ordre dans ses conséquences : la descendance. On a aujourd'hui suffisamment de maîtrise des mécanismes de reproduction pour rester libres dans ses comportements sexuels. Le mariage, qui était le seul lieu de la sexualité licite, n'a plus la même raison d'être.

1. *ibid* p. 104

### L'institution

On assiste simultanément au rejet de l'institution du mariage, qu'il soit civil ou religieux, et à la recherche de nouvelles règles. L'institution véhicule une image d'enfermement dans un statut définitif, s'opposant au devenir et à l'histoire de chacun et de chacune.

Cependant les situations familiales nouvelles obligent à inventer tous les jours des manières d'être qui n'ont pas de précédent historique. Devant leur complexité, le Droit n'a pas encore légiféré. Il faut improviser et innover, de toute façon il n'y a pas d'alternative. Recomposer une famille, par exemple, c'est sortir du moule, s'évader de la trame familiale tissée par les générations d'avant. Dans les livres<sup>1</sup> consacrés à la réussite (!) du divorce ou de la recombinaison, grande est la place donnée à la négociation, à l'ajustement, aux conventions, aux compromis, à des contrats relationnels d'un style nouveau qui ne reposent plus sur une norme préétablie, mais sur celles qu'on se donne par élection, liberté et reconnaissance mutuelle<sup>2</sup>.

### Des valeurs émergentes

En conclusion, remarquons que des valeurs affleurent dans les paradoxes décrits. La crise de la famille n'est pas due au rejet de toute valeur, mais à la prise en compte de valeurs nouvelles importantes, dues à des changements cultu-

rels, qui modifient la conception que l'on avait de la famille.

La personne, homme ou femme, n'est pas seulement conditionnée par son appartenance sociale, familiale ou sexuelle, mais elle aspire à se construire de façon autonome ; elle recherche une liberté d'action au sein des contraintes sociales.

Les progrès médicaux, avec la maîtrise de la vie et, dans une certaine mesure, de la mort, qu'ils rendent possible, ont permis de sortir de la fatalité pour accéder à une vie plus responsable.

La mouvance du monde et la gestion du temps, à la fois accéléré et prolongé, impliquent des trajectoires personnelles non déterminées à l'avance et offrent des opportunités de vies ou de séquences de vie plus variées et plus nombreuses réclamant des valeurs d'adaptation et de créativité.

Enfin l'aspiration des femmes à des relations plus justes et à un meilleur partage des tâches et celle de certains hommes à sortir aussi de leur rôle social extérieur au foyer conduisent à des valeurs de partenariat, nécessaires à la construction des familles d'aujourd'hui. Ces aspirations interrogent aussi la toute-puissante valeur économique du travail, qui néglige les valeurs relationnelles.

Respecter ces valeurs, c'est faire confiance à l'être humain dans son aptitude à découvrir des solutions nouvelles et à gérer sa vie en personne responsable.

**Alice Gombault**

1. Danièle Laufer, *Traité de savoir-vivre à l'usage des familles recomposées*, Ed. Calmann-Lévy, 1996
2. Gerry Marino, Francine Fortier, *La nouvelle famille*, Ed. Stanké, Québec, 1991

# Les rôles parentaux

*Père et Mère, Homme et Femme, rôles réels et conception des rôles n'ont cessé de faire exister... et mourir, personnes et familles. Il est de bon ton, aujourd'hui de parler d' "évolution" à ce sujet. En fait, familles et rôles parentaux n'ont jamais été figés au cours de l'histoire. Le tout est de savoir si notre fin de siècle – et le XXIe qui s'annonce – continue à décliner, certes selon un mode culturel et historique qui lui est spécifique, les divers modes d'approche d'une même réalité parentale, ou si on est en droit de parler de rupture radicale, faisant apparaître à cet égard une réalité existentielle, profondément et quasi métaphysiquement, nouvelle*

**A** survoler rapidement l'histoire des mœurs, ce qui frappe dans ce qu'on observe des rôles parentaux – dès lors évidemment qu'il y a famille – c'est le souci qu'ils traduisent de reproduire fidèlement les rôles sociaux impartis à chaque sexe.

Ainsi, qu'il s'agisse des peuples d'Océanie, d'Extrême-Orient, d'Afrique ou d'Europe occidentale de l'Antiquité au XXe siècle, la mère a surtout – passées les fonctions premières affectées à la maternité, donc à la petite enfance – le rôle d'éduquer ses filles en vue du mariage et de la prise en charge maternelle des enfants qu'elles sont appelées à avoir et le père d'éduquer ses fils en fonction du rôle social, professionnel, intellectuel et politique qu'ils auront à tenir dans la société.

Père et mère ont donc chacun la responsabilité éducative des enfants de son sexe, dans le double objectif de maintenir le modèle social existant et... d'éviter l'inceste ! Ainsi, sur ce dernier point, la

Grèce antique ira jusqu'à préférer le Maître au père pour le jeune garçon, quand pour d'autres peuples, ce sera l'oncle ou le grand-père... En tous cas, la femme éduque la future femme, l'homme le futur homme, ce qui pour le garçon, représentera donc toujours, à un moment donné ou à un autre, l'arrachement à la mère et au monde féminin et ce, selon des modes très variés d' "initiation" à la vie d' "homme", c'est-à-dire masculine.

Dès lors, on voit que l'idée considérée aujourd'hui comme traditionnelle, d'un père incarnant l'autorité, la loi, l'ordre... la rationalité, et d'une mère représentant la douceur, la tendresse et la sensibilité, n'apparaît guère d'emblée. Cette distinction des rôles semble relever d'un ordre différent du précédent. En tous cas, elle semble exprimer une volonté de conceptualiser, d'ennoblir, les rôles respectifs du père et de la mère, au lieu d'en rester à une primaire auto reproduction quasi "mécanique" de l'ordre social existant. L'homme "civilisé" exige plus : dorénavant, il "pense" et il le sait !

### Rôles parentaux plus "soignés" : une nouveauté, un progrès ?

En effet, cette seconde conception semble relever d'une élaboration théorique que la pratique familiale effective n'a pas toujours corroboré. Au cours des siècles, père et mère désertent, tant le rôle "primaire" que le rôle conceptualisé, pour laisser place aux nourrices, gouvernantes et précepteurs. C'est finalement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à une femme devenue sans doute trop présente dans la vie publique, se piquant de lettres, de sciences et... sourdement de politique, qu'on doit la réaction sociale à dominante masculine de faire réintégrer à celle-ci sa place au foyer, avec ce qu'il faut tout de même pour le lui faire accepter, c'est-à-dire en lui confiant, à part entière et en exclusivité, la responsabilité de l'éducation.

On peut dire, qu'à plusieurs titres, on fait faire là, à la fois un pas en avant et un pas en arrière, tant aux rôles parentaux effectifs qu'à leur conception. Un pas en arrière car il s'agit ni plus ni moins d'enrober de belles théories -ce qui en a flatté plus d'une de se voir valorisée ainsi, plutôt que ridiculisée comme "femme savante"- le bon vieux retour à la femme-mère, dont le rôle social n'est que le prolongement de son rôle biologique. Régression aussi à l'égard de l'homme-père et ce à un double titre : en incarnant la loi et l'autorité, son rôle revient à représenter la société **qui commande**, celle du masculin qui domine et organise la "matière" que fournit, si l'on ose dire, le

féminin<sup>1</sup>. Cela certes est flatteur pour les hommes mais à la différence du monde grec et de la culture occidentale qui s'en inspirait, le père a totalement disparu de l'éducation réelle. Dissous dans l'idée de société, le père devient plus une figure mythique qu'une réalité effective dans la vie des enfants et des jeunes.

*Dissous dans l'idée de société, le père devient plus une figure mythique qu'une réalité effective dans la vie des enfants et des jeunes*

Néanmoins, au regard des modifications fondamentales qui auront lieu en cette fin de siècle, cette "théorisation" idéologique qui entendait pourtant poursuivre l'organisation sexuée millénaire de la société en légitimant sous d'autres atours la maîtrise masculine de la société, va ouvrir une brèche décisive. En effet, en ayant la haute main sur la totalité de

l'éducation de l'enfant -au lieu seulement de sa petite enfance- les mères vont conquérir, par cercles concentriques s'élargissant progressivement, l'éducation intellectuelle et médicale. Par là, à l'exemple privé de leurs mères, les filles accéderont à l'espace public de l'enseignement et de la médecine : d'abord institutrices et infirmières, elles finiront par devenir professeures, docteurs, chercheuses... On le tolérera sans problème : tous ces métiers ne dérangent pas l'image féminine douce, patiente, attentive et maternelle qu'on se plaît toujours à représenter et ce malgré le titre du dernier "QUO" de l'été 98.

En revanche, les dégâts occasionnés par la disparition du père au profit de

1. Conception d'Aristote, évoquée dans *Équité... Égalité...* FHE n° 65



l'image purement abstraite de ce qu'il signifie, vont susciter - à juste titre - des réactions alarmistes. Le tout est de savoir ce qu'elles signifient, quel sens exactement elles induisent.

Quand Christiane Olivier<sup>1</sup> déplore le déséquilibre aberrant de nos familles où la mère exerce à l'égard des enfants une présence et une représentation symbolique totalement pléthoriques face au néant de réalité paternelle, on souscrira sans réserves à ses propos, s'il s'agit de dénoncer une nouvelle domination et une emprise d'autant plus perverse qu'elle est celle du parent unique réelle-

ment présent et agissant. Pouvoir et abus de pouvoir, projections et identifications sur toujours le même, ajoutent aux névroses et psychoses déjà engendrées par nombre de contextes familiaux plus "classiques".

On sera en revanche plus mal à l'aise si on perçoit dans ce discours le désir de retour au partage des rôles selon le modèle patriarcal traditionnel : si l'absence abyssale des pères fait de nos fils des délinquants, réels ou potentiels, le père doit impérativement réincarner la loi, l'autorité, l'interdit.

### Retrouver les vieilles images ou poser la réalité nouvelle de parents dans leur humanité à part entière ?

Si c'est cette conséquence qu'on entend tirer des analyses de Christiane Olivier, il semble que, par paresse, on fasse bien vite en besogne, sans bien prendre la mesure de ce qui est réellement vécu d'une part, de ce qui est, irréversiblement à l'œuvre dans nos sociétés, d'autre part, et enfin de ce qui semble s'esquisser de nouvelles exigences dans la manière humaine d'exister, en tant que parent, en tant qu'enfant, en tant qu'homme et femme.

D'abord en effet, à la lumière d'observations psychanalytiques et familiales, ce n'est pas vraiment d'abord le père, en tant que tel et exclusivement, qui donne la connaissance de la loi, de l'autorité et de l'interdit. Si, seule la mère donne le sein, quand elle le donne, c'est souvent néanmoins encore elle qui donne le biberon et opère nombre de gestes régissant, ordonnant la vie de l'enfant, exerçant sur les filles comme sur les garçons les premières contraintes, représentant les pre-

mières exigences de la vie sociale, exprimant les premiers interdits, souvent cruels. Ce qui est plutôt à déplorer, c'est qu'elle soit seule à exercer ce rôle, créant chez l'enfant une fixation et une ambivalence difficilement surmontables, ayant besoin, au contraire, pour construire harmonieusement sa personnalité, de pluralité. Par conséquent, on réclamera plutôt avec Christiane Olivier, une présence du père aussi plurielle que celle de la mère, pour remplir tant les fonctions de tendresse que d'autorité, de sensualité et de jeu que de travail et de maîtrise. Ainsi l'enfant, démultipliant son regard sur le monde, les êtres et par là, lui-même, peut, à partir de deux personnalités différentes faisant partie de son intimité, satisfaire tant ses besoins d'attachement et d'abandon que ses exigences d'opposition et d'agressivité, tant son besoin de liberté que celui de trouver des limites et des repères.

Vouloir aujourd'hui réinstaurer les

1. C. Olivier, *Les enfants de Jocaste, Les fils d'Oreste*

modèles parentaux traditionnels pour répondre aux dérives actuelles et à la crise de la famille, où le travail des mères est mis plus en accusation que la disparition des pères, pourtant plus ancienne, plus qu'une réelle solution, semble gros de plusieurs non-dits.

D'abord on remarquera que la question de l'autorité et de la loi semble faire problème pour les garçons exclusivement. Dans un rapport récent d'Europe du Nord faisant le lien entre délinquants et familles sans pères, il n'est pas plus question des filles que dans les livres de Christiane Olivier. Bizarre... qu'est-ce que cela signifie ? On peut avancer l'idée que si l'autorité pourtant exercée par les mères finit, passé un certain âge pour les garçons, par rester sans effet sur eux, c'est donc, non pas qu'ils en aient manqué, mais que celle-ci, socialement, est surtout reconnue dans la sphère privée familiale. A l'adolescence, passant à la sphère publique, le jeune voit une autorité féminine socialement estompée au profit d'une autorité officielle à dominante masculine... "étrangère" somme toute finalement. Ainsi, les fameux "dégâts" dont l'absence des pères seraient l'effet, en sont bien issus, certes, mais pour autant que subsiste une société où l'idéologie patriarcale reste encore prégnante.

Or, à cet égard et à d'autres, la réalité sociale et culturelle qui se construit aujourd'hui met en place, avec force et opiniâtreté, des situations que le simple retour aux "bonnes vieilles valeurs traditionnelles" ne pourra jamais résoudre.

D'une part, l'autorité publique est dorénavant aussi féminine : policiers, ma-

gistrats, professeurs, médecins et chirurgiens, conducteurs et pilotes, chefs d'entreprise, ministres, etc. Instances aux noms tous masculins mais investies désormais pleinement par les femmes. D'autre part, et ce surtout à partir de 1968, les hommes, et donc les pères, n'ont, pas plus que les femmes, voulu se laisser figer dans des "rôles" au détriment de leur "être". Enfin, l'individualisme forcené constitue le soubassement idéologique indispensable à une société marchande qui, par l'argent régnant seul au firmament des valeurs suprêmes, égalise et banalise tout, dans une débâche de biens et de bonheurs auxquels de moins en moins de personnes peuvent accéder.

Dès lors, si la seule autorité n'est plus que celle que donne l'argent, si précarité, flexibilité et chômage qu'exige une société ultra-libérale, font littéralement exploser la famille, il reste aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui d'"entrer en dissidence", précisément en tant que pères et mères pour, ensemble, tenter d'affirmer et courageusement faire exister ce qui fait de chacun et de tous un être humain : ni une marchandise, ni un rôle, ni une "image", mais un être debout qui a su apprendre que la conquête de son autonomie sur les multiples servitudes qui l'assiègent de toutes parts est toujours à conquérir et reconquérir. Un être debout dont seul l'Amour aura su lui enseigner l'éminente dignité de sa personne et de celle d'autrui.

**Madeleine Arondel-Rohaut**



## Maternité/paternité,

**J**e me souviens avoir écrit autrefois - il y a 25 ans peut-être et nos enfants étaient tout jeunes l'époque - que si la famille n'existait pas il faudrait l'inventer.

Conscience des échecs, amertume des désillusions mais émerveillement des dons et découvertes de vie, à la fois comblée et trahie, je redirais de même aujourd'hui.

C'est que m'émeut aujourd'hui comme hier, la situation de total dénuement du petit Humain abandonné à lui-même dépourvu des moyens de survie. Pas d'instinct d'espèce sinon l'humanisation, quelque chose d'étrange, de mystérieusement balancé, justement par et entre deux êtres qui lui transmettent la lignée. Ce pourrait être la chaîne commune, mais ce n'est là que la trame où chacun brode l'unicité, et, parfois, la magnificence de sa propre vie à travers le possible variable des époques.

Dans ce quelque chose d'étrange, certains noyaux paraissent durs. Ils recèlent des constantes : l'unicité, la solitude, la "relationalité"<sup>1</sup>, la finitude et l'infinitude, la perte, la souffrance, la maladie, la mort et, en amont de tout, comme un socle premier, l'aventure et l'expérience de naissance, l'aventure et l'expérience de FAMILLE. Et m'émeut aujourd'hui plus qu'hier encore cette réalité féconde de la

différence des sexes et du désir de la différence des sexes. Nous devenons odieux quand nous voulons l'asservir et restons heureusement incapables de la décrire.

L'enfant, lui, qui en est le fruit sait la dire : "Maman-Moi-Papa" ; Moi-Maman-Papa dans toutes les variations possibles du chiffre trois, sans oublier celle-ci qui évoque l'absence d'une indispensable présence : "Maman, où est Papa ?"

FAMILLE aux formes différentes et dont on a voulu privilégier une seule. Soit !

Altérité des sexes, codée différemment, selon les époques et les lieux mais calquée jusqu'ici sur une opposition inscrite dans les structures de la domination. La critique permet aujourd'hui d'en mieux comprendre les pourquoi et comment.

Un des progrès possibles serait donc que, au-delà des variations, l'on pourrait mieux percevoir l'unicité et l'irréductibilité de la différence des sexes, et si et comment la famille lui est liée.

Et quel serait ce substrat constant qui demeure dans les différentes formes que peut prendre la famille ? Ce noyau dur qui fait famille ?

Noyau dur de la maternité dont certains hommes ont pensé qu'il était primordial et pourrait toujours suppléer à

1. Dans sa thèse récente Ivone Gebara en fait une référence éthique.

leur carence pour tenir ferme LEUR FAMILLE ?

Noyau dur de la maternité dont certaines femmes prétendent aujourd'hui qu'il est suffisant à faire LEUR FAMILLE ?

Notre époque se pose la question d'autant que tout un éventail de possibilités se profilent à l'horizon des nouveaux désirs et des possibles techniques : deux individus du même sexe cherchent à enfanter ; un autre prétend se reproduire par clonage, identique à lui-même, et à l'abri de toute irruption possible d'une altérité.

Plus que jamais, je m'émerveille que seule la différence puisse créer la vie. La différence, c'est notre fait premier : nous portons patrimoine et patrimoine génétique à don et concurrence égales. Nous sommes issu/e de la différence entre sexes et générations. Engendré/e entre espace et temps, comme troisième pôle d'une dualité. Prétendre que celle-ci ne serait que physique est évidemment trop court. L'enfant suscite et conforte des sentiments paternels et maternels, même indignes ou insuffisants à l'éducation.

Ainsi LA FAMILLE me paraît être, essentiellement, ce lieu où la dualité apprend à reconnaître son désir, son plaisir et son fruit dans l'expérience privilégiée d'altérité qu'est l'enfant, engendré ou désiré, adopté, accueilli. En ce sens, si elle peut prendre des formes quelque peu variables, elle reste absolument incompatible avec le refus de l'autre sexe (à ne pas confondre, bien sûr, avec la nécessité d'une présence permanente). La vie nous le prouve, des hommes ou femmes seul/e/s avec enfant peuvent faire fa-

mille, alors que le mépris, le refus délibéré de la dualité sexuelle, l'enferment sur son propre sexe comme supposé suffisant me semblent nier délibérément la dimension familiale. La famille porte, me semble-t-il, une deuxième nécessité : c'est, sous des formes et des contrats qui peuvent varier, d'être, au sens fort, réaliste ; qu'elle respecte la réalité de la vie dans son mode de naissance et rythme de croissance en se donnant les moyens d'un engagement et d'une stabilité suffisants entre les parents.

Et je m'empresse de dire mon respect pour les formes de contrat d'union civique et sociale qui veulent privilégier et protéger une relation nouée entre deux êtres. Ils y ont droit, sans qu'on les oblige à mimer ce qui fait, singulièrement, une famille.

### Maternité

...même dans les sociétés occidentales contemporaines, écrit Sylviane Agacinski<sup>1</sup>, le fait d'avoir ou non des enfants joue un rôle important dans le sentiment d'appartenance à un sexe. Il y a une sorte de "conscience de sexe", comme on parle de "conscience de classe", qui accompagne l'expérience de la procréation, plus encore que celle de la sexualité. Mais peut-être est-ce là une spécificité féminine ? Un soupçon parfois me saisit : et si la différence des sexes, au lieu de renvoyer à la différence entre deux choses du même ordre, nous conduisait à découvrir que l'homme et la femme ne parlent pas de la même chose lorsqu'ils parlent des sexes ? Si le masculin et le féminin n'étaient pas seulement la double forme de l'humain mais que, au-delà des symétries et des

*Seule la différence  
peut créer la vie*

1. Sylviane Agacinski, *Politique des sexes*, Seuil 1998, pp 105-106.

*dissymétries, il s'agissait, sous la catégorie unifiante de sexe, de deux réalités humaines profondément différentes, et qui seraient, au fond, sans commune mesure exacte ? N'est-ce pas seulement ainsi, d'ailleurs, qu'il peut y avoir deux sexes, et non pas par la variation d'un seul ? La maternité est peut-être ce qui révèle une spécificité du féminin qui n'a pas d'équivalent masculin ...*

Beaucoup accepteraient sans doute cette formulation que, vu la rémanence et la force du discours androcentré, j'essaierais, pour ma part, avec une circonspection plus grande encore :

- Rappelant, tout d'abord, que c'est dans l'interdépendance des sexes que maternité et paternité prennent corps et trouvent sens. Il n'est donc pas sensé de focaliser toute la parentalité - sa prégnance, son poids, sa responsabilité, son savoir faire, ses gratifications, son mérite... - sur la seule maternité.

- La possibilité ou impossibilité d'une tentante/difficile, dangereuse/gratifiante paternité marque le vécu des hommes bien plus qu'ils ne l'ont reconnu jusqu'à présent. La part juste, et bien ajustée du père, c'est certainement de le découvrir, faire éclore et laisser dire.

- Ce qui me paraît marquer la maternité - et donc le sexe féminin - c'est, finalement, une "circularité" : l'homme n'est pas encore père lorsqu'il prétend féconder ; c'est par la femme et en elle qu'il est gratifié du rapport à l'enfant ; en elle, se joue la fécondité du "trois" ; à travers elle s'ébauche la singularité de l'Autre troisième. Et c'est par une première séparation d'avec elle que l'enfant inaugure l'aventure de sa singularité et liberté.

- En ce sens seulement j'avancerais que *la spécificité du féminin... n'a pas d'équivalent masculin...*

- Le vécu masculin et sa spécificité - force, extériorité, fragilité, agressivité, dépendance - n'ont pas non plus d'exact équivalent féminin.

Nous le savons, le discours - donc l'ensemble du dit et du non-dit : la mythologie, la "symbologie"<sup>1</sup>, l'iconographie, la poésie, la liturgie, les représentations des structures sociales et religieuses - que la société patriarcale a assigné à la mère visait à une mise en valeur et une mise en demeure. Toute l'éducation des femmes en était empreinte et la soumission requise se soldait souvent, et se solde encore, par une véritable exaltation et mystification de la maternité. Celle-ci devenant le lieu clos de la reproduction sociale (soumission des femmes et des enfants) et un "en-soi" où ne peut pas se jouer l'altérité d'égalité et de différences entre les sexes. Maternité, trop souvent alors une expérience de possession en même temps que de dépendance des hommes, expérience au goût amer qui alimente une pornographie toute spéciale.

Ce n'est un secret pour personne, certaines religions, dont les religions monothéistes, y ont contribué. S'il est difficile d'évaluer l'apport ambivalent du christianisme - entre mise à l'écart et respect -, on peut du moins, montrer comment son discours sur la maternité est devenu ambigu et ses rémanences dangereuses. Nombreux à notre époque le jugent irrecevable et ontologiquement incompatible avec l'égalité des sexes, la quelle fonde, dans la dyssymétrie des différences, le vrai rapport interpersonnel et l'échange de la dualité sexuelle.

On regrettera tout particulièrement le fait que, pour maintenir les structures ecclésiastiques qui sont liées à l'androcentrisme - c'est à dire, les privilèges des

1. Néologisme dû également à Ivone Gebara.

hommes à pouvoir représenter le Christ et à pouvoir décréter la non-capacité et non-habilitation des femmes -, le discours officiel, et tout particulièrement celui du pape Jean-Paul II, verse avec tant de complaisance dans la célébration d'une primordialité maternelle, "surplombante", suffisante et, somme toute, nocive et dangereuse. Elle continue de placer les hommes en dépendance de la mère, en supériorité de la femme, et en impossibilité de l'exigeante relation des partenaires égaux de la dualité sexuelle, parentale, sociale et ecclésiale<sup>1</sup>. Fort heu-

reusement, l'apport de l'Eglise ne se limite pas à cela. Toute une autre tradition existe qui peut encourager la réciprocité paritaire des sexes. Loin de vouloir réduire les dissymétries des capacités paternelles et maternelles, il s'agit, au contraire, de les mettre en valeur au sein d'une égalité réelle pour que puisse s'y expérimenter la fécondité, la joie et la responsabilité d'une relation particulièrement exigeante et gratifiante entre l'homme, la femme et leurs enfants.

**Marie-Thérèse van Lunen Chenu**

1. La lettre du pape, en 1988, *Sur la dignité de la femme et sa vocation* en fournit une bonne démonstration. Trois schémas anthropologiques la sous-tendent : celui, que j'ai appelé *matristique*, de la primordialité maternelle, celui de l'andro-centrisme et patriarcat et, nouvellement et heureusement promu, celui de la réciprocité paritaire entre les sexes. Cf. M. T. L. C. *Entre sexes et générations, une maternité habilitée* in *Concilium* 226, 1989.



## Femmes citoyennes

**C**omme pour toutes les copines que je représente ce soir, collègues du SGEN, de la FSU, du SE-FEN, conseillères municipales, femmes dans des associations, la prise de parole est la chose la plus difficile : ça s'apprend, mais combien font le pas ?

### **S'affronter en se respectant, apprendre à se battre pour les grands combats de ce temps**

Mais pour les femmes de 30 à 40 ans avec une famille de 2 ou 3 enfants, un boulot, une vie civique, cela n'a pas changé depuis 20 ans, c'est épuisant pour une femme quand un compagnon a un travail prenant 50 heures par semaine ou est en déplacement... Même si l'égalité devant les tâches semble reconnue.

L'allocation pour élever un enfant est prise à 99% par les femmes et 1% par les hommes ! Statistiquement le père de 3 enfants est investi dans un travail prenant et valorisant, la femme se débat pour maintenir ce qui lui tient à cœur, prend, si elle le peut financièrement, une solution d'aide extérieure ou se met à mi-temps. Mais au-delà du sentiment actuel d'égalité très présent chez les jeunes avant 30 ans ou chez les célibataires, les femmes seules ou mariées avec enfants sont submergées de tâches.

**Se battre pour la réduction du temps de travail pour tous et pour que l'APE (Allocation pour élever un enfant) soit prise à égalité par les parents sont des pistes à promouvoir.**

Le bonheur ne sera harmonieux que si hommes et femmes partagent toutes les tâches dans tous les lieux.

### **Il y faut l'effort des femmes :**

· renoncer à paraître seulement par leurs qualités traditionnelles : image impeccable, maison impeccable, enfants surcuvés et super-propres, cuisine qui prend trop de temps ; c'est le plus difficile combat : ne pas faire passer cet intérêt domestique avant l'effort intellectuel d'analyse qui permet la compétence civique

· laisser de la place domestique au père et aux enfants, sans trop les encadrer

· être certaines que la parole des femmes, fortement dite, manque à la société : vie contre guerre, bonheur de l'épanouissement du corps contre trop de compétition ; apprendre à chacun, si petit soit-il, dire, au lieu de se retrancher sans cesse derrière une timidité et une pudeur inutiles

· ne pas hésiter devant les situations de pouvoir, pour servir les idées des femmes : y montrer leur pragmatisme et leur ténacité sans imiter les messieurs attachés trop souvent à une carrière ou à une fonction



· être heureuse du travail entre femmes et refuser le schéma des "équipes de bonnes femmes" pour dire tout haut les clivages et les blocages, créer des réseaux solides qui permettent toutes les audaces et susciter sans cesse des équipes solides : on ne peut porter seul la solidarité

- ne pas faire d'assistance.

### Il y faut aussi l'effort des hommes :

- croire vraiment que le quotidien et les gosses font partie de leur bonheur : ils y ont droit. Les enfants ont besoin de leur père. D'ailleurs les hommes s'aliènent beaucoup moins que les femmes quand ils remplissent ces tâches

- accepter que la parole des femmes ne ressemble pas à la leur

- éviter la langue de bois
- ne pas prendre les places simplement pour la carte de visite et savoir se mouiller

- faire des équipes d'action où l'on se serre les coudes et où l'on s'affronte sans se juger

- éviter de faire des carrières de militance et se sentir quelqu'un par son humanité, ses amitiés et ses amours plus que par sa fonction

- refuser le cumul des mandats et laisser la place aux femmes pour plus de parité.

Ici je veux saluer les compagnons de militantes, de conseillères, et le mien en particulier, qui doivent inventer un peu ce rôle assez nouveau, même si par ailleurs ils ont eux-mêmes une vie civile bien remplie. Depuis 50 ans on a glorifié ces femmes de militants pleines d'abné-

gation ! Au tour des hommes !!! (humour).

Dans les couples, les ajustements ne sont pas toujours faciles, il y faut une solide envie de changer les mentalités : peur d'être dominé chez les hommes. Dépasser ces peurs pour vivre une nouvelle aventure humaine : après les femmes au travail, après les femmes respectées dans leur corps, les femmes co-responsables de la société.

Pour les hommes et les femmes, que de choses à inventer :

- ne pas rester figés sur un personnage toute son existence,

- avoir des temps différents dans sa vie : j'étais avec les enfants petits, Jean a été un vrai père pour eux à l'adolescence

et quand ils ont pris leur envol, j'ai pris une responsabilité syndicale départementale puis régionale.

Aujourd'hui, avec des filles aux études de plus en plus longues, qui n'apprennent guère plus que les garçons les tâches ménagères, le partage des responsabilités à tous les niveaux se fera-t-il mieux ?

Le militantisme d'aujourd'hui pourrait être d'abord cette recherche d'équilibre, toujours en équipe pour éviter l'isolement, l'essoufflement, la résignation, pour se battre, prendre telle responsabilité ou pouvoir pour aboutir à tel but et être capable de s'en détacher quand d'autres, que je n'ai pas manqué de susciter, peuvent me remplacer.

**Marité Dupraz**

Saône-et-Loire

Extraits de *Partie Prenante* n° 4 1997/98

*Dans les couples,  
les ajustements ne  
sont pas toujours  
faciles*

## Les projets d'union de personnes ou de biens

*On parle beaucoup de CUS, CUC, CUCS, PIC, PACS, CUB. Au-delà des sigles ésotériques, un débat passionnant s'est déjà instauré : il nous appartient d'en tirer des enseignements et des réflexions sur les questions qui préoccupent notre association ; celle, entre autres, du rapport femmes-hommes dans la société et les Eglises. F. Roquet commence donc par une mise en perspective et un bref historique de ces projets ; ensuite un aperçu des différents types de contrats ou de pactes proposés. Enfin, elle aborde quelques questions de fond posées lors du débat qui a suivi cet exposé fait devant le C.A. de FHE le 24/05/98.*

### Mise en perspective et bref historique

Les homosexuels semblent les fers de lance de ces projets. Ces initiatives sont en fait la résultante de transformations bien plus profondes de la société. En voici une liste (non exhaustive) :

.D'abord une individuation (je ne parle pas ici d'individualisme), de l'être humain par rapport à la famille qui n'est plus, loin s'en faut, la cellule de base de la société. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, c'est un fait. D'autres formes de vie sociale, de nouvelles solidarités doivent alors être explorées, sous peine de tomber dans le piège de l'individualisme.

.L'institution mariage fonctionne mal : le nombre de couples vivant en concubinage et d'enfants issus de ces unions a considérablement augmenté. Même si les slogans de 1968 contre la famille ont fait long feu, on n'en est pas revenu à la stabilité des mariages d'antan.

.L'augmentation de la durée de vie a fait que de nombreuses personnes âgées (souvent des veuves), encore vaillantes, refusant à la fois la maison de retraite et la solitude, tissent des liens qui peuvent aller jusqu'à la cohabitation.

.La crise économique a poussé également de nombreuses personnes à vivre ensemble pour éviter des dépenses importantes et expérimenter de nouvelles solidarités. Idem pour l'exode rural.

.Et, (last, but not least), les homosexuels : selon le Rapport Gai (enquête réalisée en 82-83 avant la prise de conscience du Sida), ce sont les homosexuels qui assumaient le plus leur sexualité qui revendiquaient la reconnaissance du couple homo. Le Sida n'a donc fait que renforcer, du fait des drames qu'il a révélés, une demande déjà existante. L'exemple a souvent été cité, (et hélas si souvent vécu), de compagnons de gas (parfois eux-mêmes



contaminés), chassés de leur appartement par une famille voulant ignorer le lien qui unissait l'un des leurs à un autre homme. Je voudrais ajouter (quelques exemples personnels m'y autorisent), que, au-delà des difficultés matérielles, le vol du corps du compagnon par la famille n'était pas la moindre des douleurs à supporter.

L'épidémie de Sida a donc révélé un vide juridique. Or, les personnes vivant selon les différents modes de vie cités plus haut (couples concubins hétéros ou homos, veuves, etc.), retrouvent peu ou prou, quel que soit leur choix sexuel, les mêmes problèmes dans leur vie quotidienne. Que va devenir le cohabitant si l'un meurt ? Qu'en est-il du rapprochement de "conjoint" dans le cadre du travail ? Comment acheter des biens meubles ou immeubles en commun ? Qu'en est-il de la fiscalité ? etc... Et peut-être, même si cela n'est pas formulé, et même souvent dénié, y a-t-il le besoin de reconnaissance sociale de la paire que l'on forme, en dehors de toute institution.

Pour répondre à cette question, deux personnes élaborent en 1991 le Contrat

d'Union Civique en lien avec d'autres acteurs (planning familial, acteurs sociaux...) qui est pris en compte par un député socialiste.

- 1992 : Déposition en vain d'une proposition de loi.

- 1993 : La Sécurité Sociale est élargie à tous les cohabitants.

- 1993 : Nouvelle déposition en vain d'une proposition de loi.

- 1995 : Elaboration du Contrat de Vie Sociale : un collectif est constitué, d'où va sortir le Contrat d'Union Civique et Sociale.

- 1995 : Premier certificat de vie commune pour un couple homo à St Nazaire.

- 1995 : Le Ministre de la Justice, J. Toubon, après quelques propos homophobes à l'Assemblée, nomme M. Hauser responsable d'une mission d'études sur la question : pour la première fois, l'initiative vient d'en haut. Cette commission a remis son rapport en 1998. On a alors parlé du Pacte d'Intérêt Commun.

- 1996 : 243 CVC ont été déclarés dans les mairies. Carte couple SNCF.

- 1998 : Projet de loi par le parti socialiste (PACS). Important débat public.

### Les différents projets

Je crois que l'on peut classer sommairement les projets en quatre lots :

1) *Un contrat spécifique aux homosexuels*. L'idée vient du Danemark où est proposé un contrat de partenariat pour les homos très semblable au mariage, mais sans la possibilité d'adopter des enfants. Dans la société française, les risques de stigmatisation et de création de fichiers pour les homosexuels, ainsi que la réduction aux seuls gays et lesbiennes du projet l'ont fait repousser.

2) *Une reconnaissance du concubinage de fait et quel que soit le sexe des person-*

*nes*. C'est l'idée défendue par I. Théry, nommée par Mme Aubry pour réfléchir à ces questions. Cette proposition s'inscrirait dans une réforme plus globale du Code Civil. Elle distingue les concubins avec et sans enfants.

3) *Un contrat d'union*, qui engage deux personnes avec plus ou moins de solidarité selon les projets, et ce quel que soit leur mode de vie, leur sexualité. A noter une exigence de solidarité financière très forte entre les contractants mais n'impliquant pas des éventuels enfants et la belle-famille. Pas d'obligation de fidélité

sexuelle.

4) *Un pacte d'union*, qui règle les différents problèmes financiers et fiscaux d'une paire. Les liens humains et les exigences de solidarité ne sont pas pris en compte, alors qu'ils induisent tout de même une reconnaissance de liens homosexuels. D'où leur peu de succès.

En marge de ces projets, citons :

- *L'extension du mariage aux homosexuels* avec ce que cela suppose de transformation d'icelui.

### Le débat

1) *Le rapport hommes femmes et sa symbolique* :

- Il me semble que ce que ces contrats ou autres pactes mettent en jeu, c'est la fin du monopole du mariage. Mine de rien, même si depuis la Révolution il était devenu un contrat, le mariage était resté une institution. Or cette institution établissait le lien sexuel homme-femme comme fondateur du lien social. L'institution exclue de son monopole peut-elle avoir encore une portée symbolique forte ? Et quelle est réellement la portée symbolique du mariage actuellement ? Le PACS pourra-t-il être porteur de symbole ?

- Ce que beaucoup de femmes et quelques hommes ne veulent plus porter n'est-ce pas cette prétention du lien hommes-femmes à être LE lien humain par excellence ?

- Dans ce cas, que reste-t-il du sacrement du mariage ? Les prêtres pourront-ils bénir des couples hétéros sous PACS ?

2) *La filiation* :

- Les systèmes de filiation sont différents selon les cultures et les époques : nous vivons une période de bouleversements profonds dans ce domaine. Quels repères familiaux verrons-nous s'instaurer demain ?

- *Le contrat d'union de biens* qui suppose la création d'une personnalité morale distincte de chacun de ses membres réglant la mise en commun de biens. (Etudes, mai 1998).

En fait, il semble que le Parti Socialiste s'engage dans un projet proche des Contrats d'union de personnes (Pacte d'Action Civile et Sociale). Le débat est déjà largement entamé, nous allons essayer d'en étudier les questions de fond.

rer demain ?

- Les homosexuels ont des enfants (Qu'on le veuille ou non, soit parce qu'ils en ont eu avant de se mettre en couple, soit qu'ils ou elles, aient décidé d'en avoir par quelque moyen que ce soit). Qu'en sera-t-il du lien entre le parent de l'enfant et le (la) concubin(e) ? De nouveaux vides juridiques en perspective, d'autant qu'il faudra également éviter certaines dérives que fait naître le désir d'enfant.

- Dans le mariage, lien et procréation étaient indissolublement liés, notamment pour le père. Il semble qu'une réforme soit à l'étude pour préciser sa place et ses droits

3) *Lien famille-société*

- Toutes les sociétés ont aménagé la filiation et le rapport hommes-femmes dans de strictes limites. A trop toucher aux bases de la société, ne va-t-on pas la voir s'effondrer ? Mais n'est-ce pas une chance inouïe de pouvoir rétablir un équilibre homme-femme, homo-hétéro qui de tout temps a été bafoué ?

- Dans une période où domine l'individualisme, n'y a-t-il pas urgence à renforcer des liens, y compris au sein des couples hétéros ou homos, par une reconnaissance sociale comportant à la fois

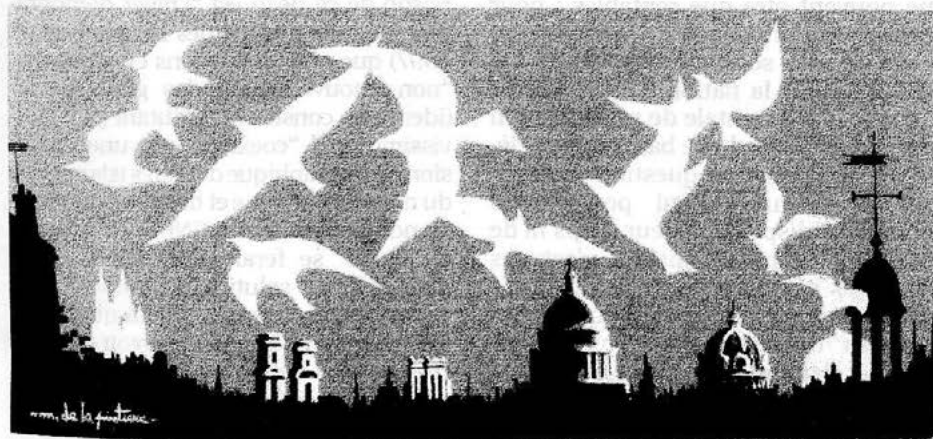
des droits et des devoirs ?

- Les enfants d'aujourd'hui étant les adultes de demain, leur a-t-on demandé leur avis ?

A l'automne 1998, le parlement prendra des décisions après un débat dont on peut dire qu'il est éminemment politique, à savoir qu'il concerne tous les citoyens sur des choix de société. Mais ces questions vont rebondir tôt ou tard dans les Eglises. Parce qu'elles touchent à des fonctions symboliques fortes que les

chrétiens devront gérer. Elles touchent la théologie morale, la pastorale (du mariage notamment), le rapport homme-femme dont on sait bien qu'il est sensible aujourd'hui dans les communautés, même s'il est souvent tu. Je souhaite que la qualité du débat qui s'est instauré dans la société française à cette occasion parvienne au même niveau (s'il a lieu), dans les Eglises.

**Françoise Roquet**



Dessin de Maurice de la Pintièrre. Commentaire de Claudie de Rauglaudre

Ces colombes qui volent en liberté sur les toits des églises aux clochers phalliques ne sont-elles pas symboliques des désirs d'évasion des normes institutionnelles ?

## La famille selon l'extrême droite

L'extrême-droite en général et le Front National en particulier, sont un pur produit du patriarcat. Leur idéologie, fondée sur la toute-puissance des lois de la nature, calque l'organisation sociale sur la reproduction. Les extrêmes droites biologisent en permanence les organisations sociales. Ainsi, les hommes et les femmes doivent procréer, les choix sexuels ne pouvant être que rentables : pour cela, le rôle prioritaire de la femme est celui de mère sommée de produire des enfants pour la nation. La famille est l'entité fondamentale de reproduction sociale et la cellule de base de la société. Il n'est donc pas question d'autoriser les femmes (qui portent les enfants) à disposer de leur corps ni de maîtriser leur fécondité. Il n'est pas non plus question pour elles de jouir de l'indépendance économique puisqu'elles doivent s'occuper de leur foyer et s'atteler à l'épanouissement de leur mari et de leurs nombreux enfants. L'inégalité homme-femme trouve son fondement dans le glissement du champ biologique dans le champ des droits sociaux. Hiérarchie des nations, hiérarchie des familles, hiérarchie hommes-femmes, toute cette belle organisation ne peut accepter l'existence des choix individuels, la liberté

sexuelle est vécue comme le péril majeur qui détourne l'être humain de ses devoirs.

### 1 - La famille

La nation française va à sa perte. Tel est le constat dramatique que dressent le FN et le Cercle National des Femmes d'Europe qui est son émanation féminine. La raison de ce fléau est "l'hiver démographique" (plate-forme des Législatives de 1997) que nous traversons en raison du "non-renouvellement des générations" (idem). Ce constat est d'autant plus grave qu'il "coexiste avec une explosion démographique des pays islamiques du nord de l'Afrique et des pays du Tiers-Monde" (brochure du CNFE). "L'invasion étrangère" se ferait donc encore plus pressante. La solution à ce danger extrême réside dans une "politique familiale volontariste qui, après avoir renvoyé chez eux les immigrés et leurs familles, attribuera aux familles françaises les aides nécessaires à l'accroissement des naissances" (brochure du CNFE). La finalité recherchée est donc de "promouvoir la famille" (plate-forme des Législatives), dans un but nataliste, en mettant en œuvre la "préférence familiale" qui est indissociable de la "préférence nationale".

La famille qui est défendue est la fa-

mille traditionnelle et légitime, basée sur les liens indéfectibles du mariage au sein de laquelle le mari, le père, détiennent tout le pouvoir et où les femmes sont là pour faire des enfants. La tâche prioritaire des femmes est, en effet, de procréer : "la dignité de la femme est liée à sa vocation de donner la vie" (brochure du CNFE).

Diverses mesures sont prévues dans la plate-forme des Législatives de 1997 :

- l'instauration d'un "revenu parental de libre choix au moins égal au SMIC" pour se consacrer à l'éducation de ses enfants et ce, dès le premier enfant

- la revalorisation des allocations familiales

- une aide à l'acquisition d'un logement pour permettre "l'agrandissement des familles"

- une facilitation de l'adoption comme "solution alternative à l'avortement".

Toutes ces mesures permettront de "rajeunir la France" et "le peuple français retrouvera un avenir".

La plate-forme des Législatives se veut bien pudique car il n'est fait mention nulle part que ces mesures ne concernent que les "familles françaises".

La brochure du CNFE, décrète la "mobilisation financière de la nation pour les familles françaises".

Ce dont ne parle pas non plus la plate-forme des Législatives, mais que l'on retrouve dans

la brochure du CNFE, c'est la "création d'un grand ministère de la famille indépendant, chargé d'accroître et de surveiller les intérêts des familles". Elle préconise aussi le vote familial pour que les "citoyens chargés de famille aient un

poids politique correspondant à leur poids démographique".

Toutes ces mesures permettront d'enrayer le déclin de la famille et, de ce fait, de repeupler la France.

## 2 - Droit de choisir

Les extrêmes droites prônent la main mise sur le ventre des femmes : la libre disposition de son corps n'est pas à l'ordre du jour chez les pourfendeurs de l'ordre moral et naturel.

Pour le CNFE "la contraception est l'un des facteurs essentiels de la crise du mariage et la mentalité contraceptive est à l'origine de tous les désordres de la vie (...) Cette mentalité conduit à oublier que seuls de graves motifs peuvent interrompre la démarche généreuse qui permet de faire grandir une famille nombreuse".

L'idéologie des extrêmes-droites vise donc à empêcher les femmes d'échapper à leur destin naturel. Leurs promoteurs exigent l'abrogation de la loi de 1975, dite loi Veil. L'objectif final du programme du FN est la suppression du droit à l'avorte-

ment : en attendant, les députés Boutin-Beaumont préconisent des mesures transitoires en déposant des projets de loi demandant le déboursement des moyens contraceptifs et de l'IVG, ou encore visant à poursuivre les associations pour provocation à l'avortement, comme le MFPP

ou la CADAC. Ils s'appuient sur les commandos anti-avortements : "SOS tout-petits", "trêve de Dieu", la Ligue pour la vie"...

Sur le terrain, cette idéologie est relayée par les associations du type "SOS gros-

*"Il ne s'agit nullement de forcer les femmes à rester au foyer, mais de leur offrir le choix de demeurer chez elles ou de travailler à l'extérieur"*



sesse", "Grossesse secours" ou encore "SOS futures mères" qui encouragent les femmes enceintes à renoncer à avorter. Très souvent les femmes sont alors sollicitées pour accoucher sous X afin de contribuer à l'agrandissement de familles bien françaises.

Par ailleurs, les pressions lobby des commandos anti-avortements sur la firme Roussel-Uclaf a conduit à l'abandon de la production du RU 486, la pilule abortive.

L'acte sexuel, loin d'être source de plaisir et de jouissance, ne peut avoir comme objectif que la fécondité, la rentabilité et ne peut avoir lieu qu'entre homme et femme mariés.

L'extrême-droite et le Front National en particulier savent récupérer les grandes peurs de la société, les utiliser, les retourner et désigner les boucs-émissaires. Parmi celles-ci, l'homophobie et surtout la lesbophobie que l'on peut relier au sexisme.

Responsables de nombreux suicides, notamment chez les jeunes, les discours normatifs sur les choix sexuels génèrent l'exclusion, des violences physiques et psychiques et affectent les vécus quotidiens des lesbiennes que ce soit dans la sphère du privé ou du public.

### 3 - Les femmes et le travail

La conception du travail des femmes découle en grande partie de l'exaltation de la famille et des objectifs natalistes, idéologies développées ci-dessus. En effet, il ne faut pas oublier que "le travail féminin qui s'est développé a eu une conséquence dramatique, l'éclatement de la famille", pour reprendre les mots de Jean-Marie Le Pen.

D'un côté, on reconnaît aux femmes le droit de travailler et parfois même on les y encourage. "Je pense que (les femmes) ont raison de vouloir travailler et de souhaiter le faire", a déclaré Martine Lehideux.

De l'autre, on fait l'éloge du salaire

parental, des temps partiels et surtout, on affirme que les femmes en travaillant trahissent leur vocation "d'ange du foyer". Ces femmes actives sont tenues pour responsable de l'éclatement de la cellule familiale et donnent ainsi naissance à des enfants qui sont délinquants et qui sombrent dans la drogue. De plus, une esthétique du travail domestique est mise en avant : "Aujourd'hui, les tâches ménagères nous donnent du cœur à l'ouvrage et nous montrent toute la dérision de nos minuscules destins. Rien de tel que d'encaustiquer un vieux meuble de famille et d'avoir réussi à lui redonner une bonne patine pour être fier de soi et ne plus songer à ses maux de tête, ses peines de cœur ou ses angoisses existentielles !", selon Françoise Monestier dans National Hebdo.

Cette apparente contradiction reflète un enjeu tactique : il s'agit de ne pas se couper de l'électorat potentiel, pour le moins nombreux, que sont les femmes salariées.

Bien sûr, le sexisme n'est, hélas, pas limité aux théories de l'extrême-droite. Il est le fondement du patriarcat, dans la mesure où celui-ci a réussi à fabriquer des inégalités sociales et à les justifier par les différences biologiques des hommes et des femmes.

Nous ne pouvons que nous inscrire dans les luttes qui combattent farouchement les extrêmes-droites dans la mesure où ces dernières représentent une menace considérable et bien réelle aux droits des femmes, aux droits de toutes. Si nous ne nous mobilisons pas, nous serons parmi les premières victimes du retour à "l'ordre moral et naturel".

**Argumentaire pour le Collectif national pour les Droits de femmes**

publié par Réseau Femmes "Ruptures"

n° 196 juillet 98

# L'Eglise catholique et l'inculturation du mariage

## 1 - En contexte africain

Parmi les catholiques, lorsqu'on évoque le devoir d'inculturation pour notre Eglise, on illustre spontanément cette revendication en décrivant la famine eucharistique d'une très grande majorité de nos frères et sœurs catholiques d'Afrique noire coutumièrement mariés, mais non pas canoniquement mariés. La plupart des évêques catholiques africains embouchent les mêmes trompettes, tel Mgr Jean-Yves Rakotondravahatra, évêque d'Ihosy et, à l'époque, président de la conférence des évêques malgaches, qui confiait au journal *La Croix* (3.5.94) : "Dans mon diocèse, à cause du mariage, très peu d'adultes accèdent à l'eucharistie. Dès qu'on est en âge de se marier, on ne communie plus." Et pourquoi ?

Parce que la législation canonique en vigueur ne reconnaît la validité du mariage et la moralité de la vie conjugale pour les catholiques que s'il y a eu célébration matrimoniale selon les normes établies. En l'absence de ces formalités religieuses obligatoires, toute vie conjugale est assimilée à un concubinage public, interdisant donc, jusqu'à la régularisation de cette situation, l'accès aux sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Or, de très nombreux catholiques africains ne sont pas pressés du tout de se

marier devant leur Eglise. On entend parfois : "Le mariage à l'église, c'est pour les cheveux blancs !" Ainsi, à leur manière, les Africains attestent l'importance de l'indissolubilité et de l'unicité du mariage des chrétiens. Ils ont bien enregistré l'enseignement de leur catéchisme : le mariage religieux, pour les catholiques, c'est de l'irréversible. Et aucun correctif n'est envisageable, même en cas de conflit grave ou d'infécondité persistante ; alors, comme on ne veut pas s'engager dans une impasse ni s'installer durablement dans un nouveau mariage qui serait en opposition affichée avec des lois ecclésiastiques qu'on a intériorisées comme venant directement de Dieu, on préfère attendre que le gros des possibles écueils de la vie matrimoniale soit passé.

En conséquence, la dimension sacramentelle du mariage n'arrive souvent que tardivement, voire à l'article de la mort. Mieux vaut tard que jamais, certes, surtout si cela n'est pas un choix dicté prioritairement par la crainte. Mais, au niveau de la vie ecclésiale, l'on n'aura guère témoigné du fait que le sacrement de mariage, à l'instar des autres sacrements, est un viatique, c'est-à-dire une nourriture et une force spirituelles offertes pour la route, pour toute la durée de la vie matrimoniale. Et non pas une ultime garantie pour le dernier passage. Ce sont les vi-



vants, et non pas les morts, qui vivent des sacrements et s'efforcent d'accomplir au mieux le ministère confié lors des célébrations sacramentelles.

Concrètement, quelles pastorale et discipline pourrait-on envisager pour accompagner en vérité le mariage des catholiques africains ? Une conviction de base doit sous-tendre toute perspective de réforme : le respect intégral de cette "juste autonomie des réalités terrestres" rappelée par le Concile. "C'est en vertu de la création même que toutes choses sont établies selon leur consistance, leur vérité et leur excellence propre avec leur ordonnance et leurs lois spécifiques"

(GS, 36,1). C'est sur cette lancée du respect des lois naturelles que le regretté cardinal Joseph Malula constatait que, dans l'Écriture, "Dieu n'a pas dit comment les hommes devaient se marier. Il n'y a pas de modèle unique de constitution du lien matrimonial chez tous les peuples. Le mariage est une institution naturelle, une réalité socioculturelle et chaque peuple a sa manière propre de se marier et de fonder une famille". Dans cette optique donc, il s'étonne grandement : "Peut-on légitimement appeler *concubinat* le vrai mariage coutumier contracté par des chrétiens ?" (Intervention au congrès théologique de Yaoundé, 4-11 avril 1984. Cf. DC du 2 sept. 84, 870-874). Ce qui indignait profondément Joseph Malula, c'est notre *ethnocentrisme occidental* qui nous fait tout juger à l'aune de nos mœurs, avec comme conséquence, notre manière de condamner les autres coutumes matrimoniales. Ainsi, traitons-nous, sans l'ombre d'une hésitation, de *prénuptial*, de *mariage à l'essai* et de concubinage, la situation des

catholiques africains qui sont en processus d'un mariage qui se déroule traditionnellement par étapes, avec interventions multiples de leurs deux grandes familles qui sont, elles aussi, partenaires de cette alliance matrimoniale en formation.

Aucune autre Église chrétienne ne porte un regard aussi négatif sur les coutumes conjugales et matrimoniales traditionnelles de l'Afrique noire. Le catholicisme ne peut plus continuer à faire fi du mariage coutumier, ni le tenir pour non-venu lorsqu'il s'agit de fidèles catholiques

*"Dieu n'a pas dit  
comment les hommes  
devaient se marier".*

qui ne veulent pas ou ne peuvent pas accéder aux responsabilités du mariage sacramentel. Autrement dit, une théologie pastorale catholique qui se veut sérieuse, crédible et ouverte ne peut pas traiter par l'ignorance, le mépris ou la condamnation le mariage traditionnel quand il est sincèrement contracté par les siens. Il importe donc de permettre à d'autres expressions culturelles concernant le mariage, le couple et la famille, de naître, de croître et de porter du fruit au sein même de l'Église catholique. Le *catholicisme* est invité, de toute urgence, à se présenter autrement qu'un système parvenu à l'auto-suffisance et bien retranché derrière ses frontières, afin de s'ouvrir à une véritable *catholicité*. Chacun devine la complexité et la délicatesse de ce labeur commun, qui vise à creuser tant la compréhension des appels évangéliques que les réalités culturelles des peuples qui s'efforcent de vivre chrétiennement. Dans le langage théologique actuel, cette énorme responsabilité ecclésiale se nomme le devoir d'inculturation.

## 2 - En contexte occidental

La technicité théologique et canonique du mariage comme sacrement ne s'est déployée qu'avec les efforts de systématisation qui mobilisèrent les responsables ecclésiaux du Moyen Age. Evidemment, les parents chrétiens n'avaient pas attendu tout ce déploiement intellectuel

pour marier leurs enfants ! Souvent, parents et jeunes gens devaient composer avec le clergé qui avait ses exigences, par exemple pour les questions d'âge, de degrés de parenté, de liberté dans le consentement. Cependant, lorsqu'un ménage s'était constitué de fait à l'encontre des usages et des règles, souvent on en prenait son parti. La pastorale ecclésiale

du premier millénaire était moins fondée sur le concept de validité que sur celui de la convenance sociale et religieuse. Très prisee par les époux et les familles, la bénédiction nuptiale donnée par le prêtre n'était cependant pas jugée indispensable pour l'existence sociale et ecclésiale d'un mariage. Le fait du mariage consenti et consommé l'emportait aisément sur le droit réglementant le mariage.

Les choses changèrent avec le concile de Trente (décret *Tametsi*, 1563). En effet, il devenait urgent de combattre les unions clandestines plus ou moins mensongères et multiples, avec tous les ravages sociaux, familiaux et affectifs que l'on devine, principalement au détriment des victimes abusées par les plus malins et les plus vicieux. C'est pourquoi les Pères du concile décidèrent, non sans hésitation, de subordonner l'accès au mariage

ecclésial à l'obligation de démarches publiques. Les époux devaient désormais, obligatoirement, échanger leur consentement devant le curé et deux ou trois témoins. Ils se trouvaient ainsi immédiatement et clairement identifiés et répertoriés à la fois sur les registres de mariages et de baptêmes. Le peuple chrétien d'Occident apprit ainsi peu à peu à ad-

mettre que toutes les autres promesses ou engagements de mariage n'avaient plus cours au regard de l'Eglise latine, et relevaient donc du concubinage et de l'état de péché.

On a assez rarement relevé, à ma connaissance, les retombés malheureuses de ces décisions tridentines, dont le caractère de salubrité publique et ec-

clésiale est cependant indéniable. Dorénavant, le mariage des baptisés est entièrement focalisé sur le moment contractuel, et la totalité de la réalisation sacramentelle est censée s'opérer lors même de cet échange public des consentements ; la bénédiction nuptiale, si importante durant les quinze siècles antérieurs et aujourd'hui encore indispensable dans les Eglises orientales, glisse à un rang second dans l'Eglise latine, au point même que son omission n'affecte en rien la validité du sacrement de mariage conclu entre catholiques, par exemple lors d'un mariage célébré en l'absence du prêtre, selon la forme dite *extraordinaire* par l'actuelle législation matrimoniale.

Qui ne perçoit ici non seulement la montée en force de l'aspect juridique du mariage sacramentel, mais encore une dangereuse réduction ponctuelle du ma-

*La pastorale ecclésiale du premier millénaire était moins fondée sur le concept de validité que sur celui de la convenance sociale et religieuse*

riage des catholiques, avec marginalisation et même occultation des étapes préalables des célébrations nuptiales traditionnelles, pourtant si profondément ancrées dans les coutumes, comme dans les pratiques liturgiques des siècles passés ? Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle en effet, les parents chrétiens mariaient leurs enfants selon le déroulement des étapes et des coutumes. La bénédiction nuptiale, souvent précédée par la bénédiction des fiançailles, n'intervenait que comme ultime phase d'un mariage déjà largement engagé. Accordailles, fiançailles, épousailles, relevailles : la liturgie accompagnait toute l'épaisseur de la mise en place des nouvelles familles.

Une réflexion sur notre propre passé devrait nous permettre d'aborder avec plus de sérénité et moins d'agressivité l'actuelle *cohabitation pré-nuptiale*, afin de ne pas la juger uniquement en fonction de critères juridico-canoniques. Certes, elle véhicule bien des ambiguïtés. Ainsi, lorsqu'on inaugure une vie de couple avec la mentalité de quelqu'un qui va essayer une nouvelle voiture ou une paire de chaussures, considérant l'autre comme un objet de consommation, utilisable puis jetable. Evidemment, cela ne prépare nullement à un engagement au long cours, avec un partenaire que l'on choisit comme exclusif et définitif, *pour le meilleur comme pour le pire*, disaient nos ancêtres. Mais peuvent exister d'autres motivations, plus nobles, plus respectueuses de l'autre, plus distancées des fougues aveuglantes d'une passion mal contrôlée. Les actuelles possibilités

techniques de dissocier la rencontre génitale et la perspective de la venue immédiate d'un enfant, facilitent une totale cohabitation, à l'instar des couples mariés. Tous ceux et celles qui vivent ainsi ne s'y précipitent pas toujours par avidité sexuelle, mais parce que, désireux de

fonder une famille solide, aimante et durable, ils savent qu'une telle réussite n'est pas évidente. Dans les rencontres lors de la préparation au mariage, les discussions entre couples cohabitants et couples non-cohabitants se révèlent parfois très éclairantes, non seulement pour les intéressés eux-mêmes, mais aussi pour les agents pastoraux.

Dans le contexte culturel occidental qui est aujourd'hui le nôtre, je conteste radicalement la discipline établie très fermement depuis un siècle par l'Eglise romaine, à savoir qu'entre une femme et un homme l'un et l'autre baptisés, tout mariage est nécessairement sacramentel ; ce qui signifie que toute vie conjugale entre catholiques, qui ne relève pas de ce registre de la sacramentalité, ne sera officiellement regardée que comme simple concubinage. Ainsi, se voient privés de l'accès à un véritable mariage naturel, par suppression autoritaire d'un droit natif reconnu cependant par l'Eglise catholique pour toute l'humanité, deux grands ensembles de catholiques :

A. *Les aspirants au mariage qui déclarent ne plus s'intéresser à la foi catholique et entendent donc, logiquement et loyalement, se marier uniquement devant la société civile.*

B. *Les catholiques divorcés qui décident*

de se remarier. Ils comprennent que le sacrement de mariage soit unique, du vivant du conjoint. Mais ils n'acceptent pas qu'on leur interdise, après l'échec de leur mariage sacramentel, l'exercice de leur droit naturel à un nouveau mariage digne de ce nom.

Chacun peut mesurer ici les méfaits engendrés par cette volonté quasi totalitaire contrôlant, au nom du sacrement, le mariage de tous les catholiques, voire même, sur certains points, de tous les baptisés. Et cela dans un domaine où ni la liberté ni la foi ne peuvent être contraintes. Certes, il est tout à fait logique que le baptisé au nom du Christ se marie aussi au nom du Christ. Cela ne faisait guère question quand on se disait croyant de génération en génération, aidé et parfois obligé par un milieu social déclaré *naturellement chrétien*. Mais avec la montée des libertés individuelles, beaucoup sont choqués devant cet automatisme sacramentel qui s'applique même quand les époux baptisés confessent ne pas croire en Jésus-Christ ni s'engager à une quelconque vie en Eglise.

Certains de ces catholiques non-croyants persistent parfois à demander une *célébration religieuse* à l'occasion de leur mariage, soit pour faire plaisir à tel ou tel parent, soit parce que c'est la coutume sociale. Ne nous étonnons pas et n'accusons pas toujours de mauvaise foi ces requérants. Les sociologues des religions en effet ont repéré depuis longtemps que les rites survivent aux croyances, jouant ainsi leur rôle d'intégration sociale et de sécurisation affective.

Il n'empêche : une telle réduction de la signification sacramentelle révolte de nombreux croyants. Pourquoi donc refuser de mettre en place un accueil cérémonial vrai, avec prières et bénédictions et qui soit *quelque chose d'authentique entre le tout du sacrement et le rien du*

*concubinage* ? Il est scandaleux qu'à ceux qui demandent uniquement une "gentille petite cérémonie pour la fête de notre amour", comme l'on entend parfois, nous n'ayons comme réponse que la célébration d'un sacrement, qui souvent cachera celui-ci sous les allures d'une fête de l'amour conjugal, où seul le vécu humain sera célébré, loin de toute référence compréhensible à la vie en Jésus-Christ et en Eglise. En pratique, comme il n'existe officiellement aucun accueil ecclésial possible hors du sacrement, on célèbre un sacrement qu'ils ne demandent pas vraiment, pour lequel ils ne sont pas préparés à s'engager, mais sur lequel la hiérarchie catholique va s'appuyer, en cas d'échec conjugal, pour leur démontrer l'absolue indissolubilité d'un mariage dont la portée sacramentelle leur avait pratiquement échappée.

Rome refuse de proposer aux fiancés incroyants ou peu croyants, comme aux catholiques sérieusement croyants et se remarquant après divorce, une quelconque célébration religieuse. Parce que, nous dit-on, il y aurait de graves risques à introduire plusieurs formes de mariage religieux, plus ou moins indissolubles ; ce serait, craint-on, la porte ouverte à tous les calculs. Cela est certes possible, mais ce verrouillage juridico-canonique montre une confiance très limitée vis-à-vis des *simples* baptisés. Offrons plutôt diverses plages d'accueil pastoral, avec invitation à se mettre en chemin en vue de dépassements toujours souhaitables. Jésus de Nazareth n'a jamais craint d'ouvrir des chemins de liberté, spécialement lorsque des doctrines ou des disciplines établies écrasaient les personnes.

**Michel Legrain**

juillet 1998

Canoniste et théologien moraliste



## Que peut encore signifier, aujourd'hui, le sacrement de mariage ?

**P**our pouvoir répondre à cette question, un certain nombre de considérations préalables sont requises.

1. Ce n'est pas le sacrement qui crée et institue le mariage. Celui-ci est une réalité humaine organisée et instituée dans des contextes socio-culturels variés et mouvants. Les chrétiens comme les autres participent à cette implantation liée à l'évolution des mœurs et cultures. Mais, dans la mouvance du message évangélique, ils font une relecture dans la foi de cette réalité humaine et célèbrent avec la communauté chrétienne la dimension d'alliance transcendante qu'ils y perçoivent.

Ce n'est donc pas l'Eglise qui marie, mais la société civile dans le cadre de ses institutions et de ses normes. C'est sur cette situation mouvante que s'inscrit le sacrement.

2. Bien que l'Eglise ait isolé et mis en évidence au concile de Trente (16<sup>e</sup> siècle) sept temps forts de la vie chrétienne, toute l'existence humaine a pour le " croyant " une dimension sacramentelle. Comment penser en effet que l'Alliance vivifiante de Dieu-avec-nous ne concernerait que quelques aspects, aussi importants soient-ils, de notre existence ?

Les sacrements ne se limitent d'ailleurs

pas à des réalités ponctuelles et à des moments précis, sous peine d'en faire des actes quelque peu magiques mais ils s'inscrivent dans un devenir, dans une histoire qui implique toute la vie. Ainsi, le sacrement de mariage s'inaugure bien avant le jour où, en présence de la communauté ecclésiale, les conjoints célèbrent religieusement leur engagement. Dès que le couple qui s'élabore commence à situer son projet de vie en référence à la Bonne Nouvelle de Jésus, il entre dans la mouvance sacramentelle.

3. Si l'Eglise catholique a privilégié certaines réalités centrales de l'existence humaine, telles que l'instauration du couple femme-homme comme particulièrement significative de l'Alliance entre Dieu et son peuple, faut-il pour autant figer les modalités dans lesquelles ce partenariat évolue et se précise ? Ce qui fait la valeur et la légitimité d'un couple ne dépend pas exclusivement ni même prioritairement de l'Eglise ; il est conditionné et déterminé par la maturation des mœurs et des cultures.

La manière dont les nouvelles générations conçoivent aujourd'hui la construction de leur couple est certes déroutante par rapport aux modalités " traditionnelles ". Est-ce dû à une décadence des

mœurs ou aux évolutions majeures que nous connaissons, au moins dans notre culture, par rapport au statut de la femme, aux modalités de réalisation de la fécondité, à la mixité généralisée, à l'allongement du temps de vie... ? Toute est loin d'être négatif ou insignifiant dans la manière dont les jeunes s'engagent aujourd'hui dans la vie à deux, comme dans la façon dont ils préparent et assument la célébration religieuse de leur mariage. Ils font souvent preuve d'une créativité particulièrement engagée.

Si la pérennité du couple au cœur d'une longue vie à deux est l'espoir de tout amour vrai et l'idéal à construire pas à pas, faut-il pour autant récuser la vie qui renaît au-delà des échecs douloureux ? Aujourd'hui, bien des situations hors cadre, elles aussi porteuses de valeurs et de significations, cherchent à être vécues dans la foulée de l'Évangile. N'ont-elles aucune place dans la perspective de l'Alliance ?

4. Comme d'autres et avec beaucoup d'autres, l'Église a une tâche éducatrice. Elle ne peut accréditer tout ce qui se vit et se cherche. Tout n'est pas humainement valable et dès lors signifiant par rapport à Dieu et à son alliance créatrice. L'Église peut contribuer à affiner et à clarifier. Il faut laisser le temps faire ses preuves. Elle ne peut donc pas tout entretenir ni reconnaître apte à devenir lieu et support d'une célébration sacramentelle.

Il est en même temps indispensable qu'elle soit à l'écoute, de manière ac-

cueillante et positive, de ce qui se cherche et se vit à la base. Et si elle ne légitime pas tout de suite ce qui déjà se réalise, même assez largement, c'est aussi parce que le droit est toujours en partie en retard sur la vie. Tension inévitable entre le prophétisme et l'institution. Tension qui ne doit pas empêcher la vie d'aller de l'avant. Il y

*Il y va de l'avenir de  
l'Église officielle de ne  
pas se figer dans les  
comportements  
accrédités dans le passé  
et de s'ouvrir à des  
modalités nouvelles de  
vie en couple*

va de l'avenir de l'Église officielle de ne pas se figer dans les comportements accrédités dans le passé et de s'ouvrir à des modalités nouvelles de vie en couple qui, à l'usage, se découvrent tonifiantes.

Alors, y a-t-il place aujourd'hui pour le sacrement de mariage ?

Oui certes si, dépassant des motivations à dominantes conventionnelles on se laisse marquer par une foi vivante et créatrice, au cœur de situations socio-culturelles en constante mutation. Pour que ne s'élargisse pas le hiatus entre ce qui se réalise dans le vécu et les instances légiférantes, souvent assez éloignées de la vie en mutation, il est capital que l'autorité ait foi dans ce qui se vit et se cherche à la base, et donc foi dans l'Esprit, dont elle n'a pas le monopole. Cet Esprit de sainteté, qui souffle aussi sur les femmes et les hommes, car ce sont eux qui sont appelés à incarner dans le quotidien de la vie des couples la Bonne Nouvelle de Jésus.

**Pierre de Loch**  
Théologien moraliste

## Vatican, académie française... même combat !

**P**ourquoi cette obstination à refuser le sacerdoce aux femmes ? Jean-Paul II n'a cessé de justifier cette exclusion, non pas en référence au "péché" d'Eve que l'on n'ose plus sortir comme argument fatal, mais pour des motifs aussi tendancieux.

Beaucoup d'encre a déjà coulé à ce sujet, je n'y reviens pas. Mais le pape ne cesse de récidiver : sa récente lettre apostolique de trois pages : "*Pour défendre la foi*" déconcerte certains théologiens. Le porte-parole de l'épiscopat lui-même, Olivier de la Brosse, déclare : "*Lorsque l'on n'obtient pas un assentiment des esprits par la voie intellectuelle, on verrouille par la voie juridique... C'est une constante de l'Eglise*" (cité dans le magazine "La Vie" 9-15 juillet 1998). Selon Goethe : "*L'autorité éternise ce qui devrait disparaître, mais abandonne et laisse périr ce qu'il faudrait appuyer ; c'est à elle qu'il faut attribuer l'état stationnaire de l'humanité*". N'est-ce pas le cas de le dire ?

Actuellement, nous assistons, dans la société profane elle-même, à une mauvaise foi évidente, en ce qui concerne la féminisation des titres de fonctions, "*tâche futile*", disent certains, quand ce ne sont pas tout simplement des injures ou de fallacieux prétextes. Les hommes supporteraient bien, dit-on, d'être nommés de vocables féminins, tels que "*Altesse,*

*Majesté, Eminence, Excellence, Sa Sainteté*". En fait, n'est-ce pas parce que ces termes sont chargés de prestige et qu'ils s'en accommodent fort bien ? Comment cela se fait-il que, pour de plus humbles tâches, comme celle de "*sage-femme*", les hommes qui ont commencé à pratiquer ce métier aient refusé de s'appeler ainsi, on a sorti le terme quelque peu pédant de "*maïeuticien*", tandis que les femmes "*prud'hommes*" continuent à s'appeler ainsi imperturbablement ? N'a-t-on pas dit de Thérèse d'Avila, promue en son temps "*docteure de l'Eglise*", qu'elle était "*un grand homme*" ? Quand France Quéré, théologienne protestante, est décédée, en 1995, n'a-t-on pas dit d'elle qu'elle avait "*une intelligence d'homme*" ? Quand on la connaissait, on savait à quel point c'était une femme sensible et que son intelligence n'avait pas de sexe particulier.

Les statues des principales allégories sont des femmes, avance-t-on comme preuve qu'on en a assez fait pour mettre en valeur le sexe féminin. Mais n'est-ce pas parce qu'il ne déplaît pas aux regards masculins de se repaître de l'anatomie féminine ? On connaît l'attrait particulier qu'ont les peintres, sculpteurs, publicistes, grands couturiers et autres voyeurs, pour les appâts féminins. La République est représentée par le buste de Marianne,



disent encore les détracteurs de la féminisation des titres des fonctions jusqu'alors réservées aux hommes, la femme serait suffisamment favorisée comme cela. Tout compte fait, les formes généreuses de la féminité, n'est-ce pas plutôt sympathique pour symboliser la France ? Cela ne vaut-il pas mieux que la vue, par exemple, d'un guerrier harnaché et rigide ? Cependant, pourquoi la femme serait-elle réduite à être simplement " *le beau sexe* " ?

Voilà donc quelques réflexions, inspirées par la " passion " de certains à refuser encore aux femmes un accueil courageux et sans préjugés. Cette passion ne relève-t-elle pas d'un certain dépit ? Si les académiciennes refusent elles-mêmes de féminiser leur titre, n'est-ce pas parce

qu'on marcherait sur leur plate-bande de " *gardienne de la langue* ", ou bien se laissent-elles manipuler, elles aussi ? C'est vrai que les mots ne sont pas innocents, ils sont chargés de sens. Le langage véhicule la pensée qui s'est exprimée, jusqu'à ces dernières décennies, d'un seul point de vue. Messieurs et Mesdames les censeur-e-s, ayez la bonté de l'admettre, ce serait faire preuve de courage devant l'évolution de celles qui peuvent aujourd'hui démontrer leurs compétences, grâce à l'accueil de certains hommes féministes. L'Institution ecclésiastique a encore bien du chemin à faire. N'est-ce pas, Sa Sainteté Souverain Pontife ?

**Claudie de Rauglaudre**

## "Ad tuendam fidem"

**U**ne nouvelle Lettre apostolique du 29 juin 1998 "Ad tuendam fidem" a estimé nécessaire de " combler " un vide du droit canonique. Il concerne tout particulièrement l'obligation d'enseigner que la " non-ordination des femmes " est une " doctrine de foi " qui doit être partout crue et enseignée, sous peine de se trouver hors de la communion de l'Eglise catholique. Nous allons être nombreux à nous retrouver dehors... à moins que les évêques ne réagissent !

**Suzanne Tunc**

## Le mal au féminin, une approche théologique à partir du féminisme

*Celles et ceux, nombreux, qui ont pu remplir le large auditorium de la Faculté de Théologie, le 26 juin dernier, à Louvain La Neuve, pour assister à la soutenance de thèse d'Ivone Gebara ne l'auront pas regretté ! Ce fut fertile en échanges d'une qualité rare, empreints, tout comme la thèse, à la fois de rigueur scientifique, de profondeur spirituelle et humaine, et de débats nouveaux à partir de l'expérience des femmes et des outils d'analyse de l'épistémologie féministe.*

*Celles et ceux, nombreux, qui dans tous les continents maintenant, connaissent Ivone Gebara, pour ses conférences et ses écrits ne s'étonneront pas qu'elle ait obtenu la plus haute distinction pour cette thèse remarquable au sujet original et risqué : Le mal au féminin, une approche théologique à partir du féminisme.*

**O**n s'en souvient, notre amie, Ivone Gebara, se trouva malgré elle au centre d'une histoire exemplaire et largement médiatisée : elle fut sanctionnée à la suite de déclarations, pourtant réalistes et mesurées sur l'avortement parfois inévitable... Pour la première fois, le Vatican attachait assez d'importance à la parole d'une femme pour vouloir la faire taire et la priver de son statut de religieuse. Mais sa congrégation - des *Chanoinesses de Saint-Augustin* qu'on appelle aujourd'hui *Congrégation Notre Dame* - décida de s'y opposer fermement et affirma une totale confiance en sa religieuse. Le Vatican préféra céder et imposa la double pénitence du silence public et d'une formation théologique à Louvain (Ivone

étant déjà Docteur en philosophie, licenciée de sciences morales et religieuses et elle fut la sous-directrice de l'Institut de théologie pastorale de Recife aux côtés de Dom Helder Camara).

### Pistes nouvelles :

Comme l'a souligné Ivone dans sa présentation, il n'était pas question d'une nouvelle théorie sur le mal. Elle en abordait l'étude par une approche phénoménologique à partir de l'expérience qu'en font les femmes au quotidien et choisissait d'éclairer ces faits par le nouveau paradigme du GENRE (le mot convient assez mal en français mais il est la traduction désormais admise de "Gender" américain. On pratique une analyse différenciée qui tient compte du sexe du

sujet, donc de la construction sociale du sexe dans ses rapports de pouvoir). On a toujours réfléchi au mal de façon générale, en englobant les hommes et les femmes.

Ivone tente de comprendre les raisons de la violence particulière qui s'exerce envers les femmes, qu'elles subissent et reproduisent parfois inconsciemment. Pour les hommes le mal est un "faire" expliquera-t-elle encore, tandis que des préjugés quasi universels - *une réalité biologique culturalisée* - l'inscrivent dans "l'être" même des femmes. Elles-mêmes ont longtemps intériorisé cette infériorisation qui n'est pas étrangère aux religions et au modèle de la femme soumise, sacrifiée et repentante, que le christianisme leur a tout spécialement imposé et qu'elles analysent et rejettent aujourd'hui où le féminisme s'est cristallisé en *une révolution de conscience à l'intérieur de tous les mouvements sociaux*.

Dans un premier chapitre, Ivone donne la parole au témoignage des femmes pour leur expérience du mal dans cinq domaines constitutifs de tout être humain : le mal d'avoir, de pouvoir, de savoir, de valoir, et mal de justice à cause de la couleur de la peau. Suit un témoignage personnel, pudique, lucide, courageux. Elle y décrit *la force et la fragilité des matriarches*, ces femmes fortes de sa famille dont elle soupçonnait le malheur en pressentant qu'il y avait des choses qui clochaient dans leur dévouement... *je souffrais de peur de reproduire en moi ce malheur que je lisais dans leur vie*. Elle analyse, du reste, les deux points décisifs que sont *la question du sacrifice dans la vie des femmes (pour la majorité des femmes, un comportement d'endurance et d'acceptation de la souffrance...)* et *la question de la culpabilité personnelle et sociale*. Pour les femmes, dit-elle, la culpabilité est souvent "un sentiment anti-

cipé". quelque chose lié à leur être indépendamment même de l'acte. *Si elles vivent selon l'ordre patriarcal qui leur fut établi, elles sont le plus souvent malheureuses et si elles le transgressent, elles se sentent coupables*.

Pourtant, affirme-t-elle, les femmes ne font pas que subir et d'être victimes ne les rend pas meilleures ; elles-mêmes reproduisent le mal. Le lieu domestique peut être le lieu d'accomplissement d'un mal particulier : *C'est comme si cette complicité domestique était essentielle pour le maintien de la violence publique. C'est comme si, dans une structure de violence et d'injustice sociale, la maison, et spécialement, les femmes, apparaissaient comme des alliées, ou comme un lieu de consentement privé et silencieux aux actes de violence et d'injustice plus larges*.

La question des modèles religieux qui nourrissent la violence est traitée tout aussi lucidement : *la théologie de la vie religieuse, pensée à partir de la réalité des hommes, n'a jamais pu servir de source de liberté pour la majorité des femmes vivant dans les couvents. La recherche de sainteté proposée a été, pour plusieurs, un chemin de douleur, de culpabilité, d'humiliations, et parfois même de violence*. Et, pour montrer le visage féminin de la violence religieuse, elle s'attache à un point essentiel de la vie de la foi, la construction des symboles religieux, *symbolique religieuse fondamentalement masculine et porteuse, peut-être involontairement de violence contre les femmes... On n'a jamais réfléchi au degré de violence qui s'introduit dans la vie des femmes toujours invitées, ou parfois obligées d'obéir et d'adopter comme idéal historique des comportements masculins... ; il leur est interdit de penser qu'une femme peut représenter totalement le divin comme un homme : c'est le cas dans l'Eglise Catholique Romaine... il y a une*

*contradiction anthropologique criante dans les religions patriarcales et leur symbolologie... il y a des modèles de Dieu et des modèles christologiques qui empêchent l'auto-détermination des personnes, et très spécialement l'auto-détermination des femmes. Ces modèles ont réussi non seulement à les maintenir dans la soumission, mais aussi à en faire des reproductrices du schéma sacrificiel d'obéissance.*

Le quatrième chapitre, plus proprement théologique, propose une réflexion très dense sur le sens détourné de la croix, comme si le seul salut possible était de l'accepter dans la soumission. Et d'insister sur cette fausse conception de la croix et usage détourné de son symbole quand croix et épée sont joints pour soutenir la complicité d'une certaine hiérarchie catholique avec les régimes colonisateurs ou, aujourd'hui encore, les régimes militaires en Amérique Latine. *Dans une perspective théologique féministe... au-delà de la crucifixion d'un homme pour le salut de tous et de toutes, on dénonce l'utilisation de la croix en vue de maintenir la soumission des femmes et des pauvres. Elle dira des femmes : Et le christianisme leur a appris à supporter et accueillir leur croix plutôt qu'à chercher des moyens de la dépasser. La croix comme destin, comme mal d'être femme, n'a pas été un sujet de préoccupation pour les théologiens... Toute la question est de rappeler que le salut vécu par Jésus, ainsi que notre salut, ne se réalise pas automatiquement par la croix imposée par un pouvoir impérialiste, mais par l'instauration de rapports de justice, de respect, de tendresse entre les êtres humains.*

A partir de l'expérience des femmes, Ivone propose des repères éthiques pour penser le Salut autrement qu'en les termes masculins et hiérarchisés du "Royaume". C'est, par exemple, le concept de la "relationalité" *comme réalité*

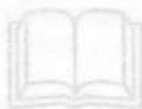
*commune à tous les êtres humains, à toutes les espèces, à toutes les choses liées à un champ vital commun. On ne s'étonnera pas qu'elle présente alors une image "plus arrondie", plus inter-liée des rapports vitaux d'interdépendance entre tous les êtres, rejetant par là même les rapports hiérarchiques pyramidaux pour y substituer une image inclusive de la bio-diversité, de toutes les dimensions de la vie et à l'intérieur des dimensions de la vie. Cette idée de relationalité a beaucoup à voir avec la réflexion écologique mais s'ajuste plus adéquatement au quotidien de la vie, au quotidien domestique des femmes dans lequel s'entrecroisent différentes réalités pour constituer le tissu de ce lieu humain vital.*

Enfin, au dernier chapitre, Gebara affirme que *Parler de Dieu et de la question du GENRE*, c'est faire une double affirmation : en premier lieu affirmer que tout ce que nous disons de Dieu est lié à nos expériences historiques, à notre vécu, ensuite que notre idée même de Dieu, ainsi que notre rapport à lui/elle ou à son mystère, sont marqués par la construction sociale et culturelle du Genre. Non seulement ce concept est prioritairement masculin mais on a fait de son agir dans l'histoire un agir masculin (conduire, libérer, sauver...) *on a là une universalisation et idéalisation de la compréhension de Dieu à partir de l'expérience masculine et c'est bien cela qui devient problématique pour les féminismes.*

**M.T van Lunen Chenu**

La thèse d'Ivone Gebara sera publiée. On peut en attendant, se procurer une version de la première copie (187 pp) au **Centre de recherches et de documentation Femmes et Christianisme**, Faculté de Théologie, 25 rue du Plat, 69002 LYON.

# Résultats de l'enquête



Merci aux treize personnes qui ont pris la peine de répondre à l'enquête sur le projet de fusion de bulletin. Belle parité ! Six femmes, cinq hommes et un couple. D'autres ont fait part oralement de leur sentiment à ce sujet.

### 1) Accepteriez-vous de voir la problématique de FHE portée par un réseau plus large ? Avantages ? Inconvénients ?

Un seul "non", parmi les réponses reçues, qui assimile fusion et confusion. Certes, les "oui" n'oublient pas les risques, comme celui d'une perte d'identité ou encore que la question des femmes n'apparaisse pas dans les urgences et une fois de plus "passe à la trappe".

Les avantages l'emportent cependant. Empruntons à Antoinette Langlois son analyse significative : "FHE me paraît un peu en perte de vitesse : difficulté à trouver un président homme, à s'élargir... Par ailleurs, la situation a évolué depuis 20 ans. Le problème des femmes apparaît de plus en plus lié aux problèmes d'ensemble de l'Eglise : autorité, hiérarchie, pouvoir, place des laïcs, rôle des prêtres, centralisme romain... Une association spécifique sur la place des femmes dans l'Eglise semble probablement trop limitée à beaucoup. De plus son utilité est moins évidente car le problème est pris en charge par d'autres groupes. Un travail en commun permettrait de regrouper les efforts de chacun et augmenterait la visibilité de cette Eglise soucieuse de mettre en application Vatican II."

### 2) Etes-vous dans le cas où ce regroupement de bulletins va alléger le prix des abonnements ?

6 oui, 4 non, 2 sans réponse.

### 3) Seriez-vous prêts à vous abonner à cette nouvelle revue, en remplacement de votre abonnement à FHE ?

La plupart sont prêts à se réabonner à une nouvelle revue, mais non sans conditions :

- si la parité Femme/Homme reste centrale,
- si la parole et l'espace féminins sont présents,
- si le n°0 permet de bien augurer de la fusion,
- si la même équipe de rédaction reste en place.

### 4) Pensez-vous qu'il faille continuer à séparer adhésion et abonnement ?

Les enjeux de cette séparation ne sont pas toujours bien perçus. Cependant, pour beaucoup il est clair que la fusion des bulletins rend plus nécessaire la séparation entre abonnement et adhésion à une association spécifique, au moins dans un premier temps.

### 5) Quelques idées de titres :

Peuple de Dieu en marche

Femmes et Hommes, peuple de Dieu

Ouvrons nos yeux et nos oreilles

Partenaires autrement

Les Cahiers du partenariat en Eglise

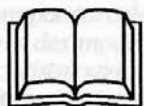
Le réseau des partenaires en Eglise (RPE)

Unité et liberté dans les Eglises

En Eglise, mais autrement

Nous nous attelons donc avec nos partenaires au n°0 à paraître en janvier 1999. Nous poursuivrons en fonction des opinions émises et ... des difficultés rencontrées.





**Françoise Chandernagor,**  
***La première épouse,***  
 Ed. de Fallois, 1998

"En deuil d'un époux vivant"... Le deuil d'un époux divorcé est plus douloureux que celui d'un mort. Pas de faire-part, de tombe, de cérémonie, de condoléances, d'amis émus, da famille resserrée. Au contraire. Tout se défait. La "belle-famille" fuit, les amis se divisent, la maison se partage, vendue, les souvenirs sont dispersés, les enfants eux mêmes, déjà adolescents, vont partir. Et peut-on pleurer celui qui vous a quittée pour vivre avec l'Autre ? Peut-on écrire sur un sujet aussi intime que son divorce ? Françoise Chandernagor n'a pas hésité à le faire. Et elle a eu raison. D'abord pour elle, elle le dit. "J'ai gardé le désir d'écrire, mais je ne peux plus écrire que sur lui. Sur lui, contre lui peut-être. Dans l'espérance qu'un jour il me lira, qu'il apprendra ce que j'ai vécu, ce que j'ai souffert, et combien je l'ai aimé..." Et puis pour l'Autre. "Mon livre, surtout si elle ne le lit pas, sera dans sa vie ce qu'elle-même fut dans la mienne : une présence invisible mais partout sensible, un poison dans l'air qu'on respire"...

C'est dans un désert glacé que l'abandonnée est jetée, dans un froid qui la suit partout. Le décor est presque toujours de givre, de neige, qui tombe ou qui crisse sous les pas. Si ce n'est de neige, c'est de brouillard et de brume, celle de l'aurore ou du couchant, de lointains vapeurs des marais, des aulnes gris des allées qui se perdent dans la nuit. Seule, l'abandonnée gèle, nue, dépouillée ou elle brûle (la glace

ne brûle-t-elle pas ?). Toutes ses facultés sont atteintes, physiques et mentales. Qui est-elle désormais ? Où est-elle ? Quel nom garder ? Quels amis ? Quelle famille ? Tout s'est écroulé. Il vaut vraiment mieux être veuve, que "veuve d'un mari vivant", qu'on ne peut ni pleurer, ni enterrer... L'équilibre à peu près retrouvé après trois ans gardera un sentiment de vieillesse, de vie finie, gâchée, alors qu'on aime encore...

Ce très beau livre met le doigt sur toutes les souffrances de l'abandon, même si le divorce se termine finalement "à l'amiable"... Mais ce livre est aussi pour nous, pour toutes les femmes, celles qui aiment et sont encore aimées, celles qui, dans leur vieillesse, savourent à deux les dernières joies d'une longue route commune, craignant seulement la fragilité du fil de chaque vie, celles aussi d'un amour trahi, ou celles qui jouent avec l'amour des autres... Et ne serait-il pas aussi - ou surtout ? - pour les hommes, trop souvent inconscients de l'amour qui les accompagne ?

S. T.

**Catherine Clément**  
**et Julia Kristeva,**  
***Le féminin et le sacré,***  
 Stock, 1998

Catherine Clément et Julia Kristeva ne se risquent pas à donner une définition du sacré. Dans une correspondance où la spontanéité de Catherine, volontiers exaltée, est tempérée par la réflexion plus nuancée et plus profonde de Julia, elles explorent seulement ce qui, dans la vie des femmes diverses qu'elles rencontrent dans les différents pays où elles passent, leur paraît relever de ce qu'elles considèrent comme sacré : phénomènes ou choses aussi variées que transes rituelles, méditations ou extases, culte ou rejet des "souillu-

## avez-vous lu ?

res", dévotion mariale (sur laquelle Julia insiste longuement au grand agacement de Catherine), amour maternel d'où, selon Kristeva, découle la *caritas* chrétienne ou les droits de l'homme. Mais, comme l'une d'elles le remarque, les "transes", les méditations, les extases ou l'amour ne sont pas spécifiquement féminins, même s'ils sont parfois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes. D'autre part et surtout, étant d'accord sur le plus féminin des "fondamentaux" du sacré, "l'athéisme du travail du sens" (expression qui sent sa psychanalyste !) ou, plus exactement, précise Julia Kristeva, "la mystique athée du sens" (?), elles limitent volontairement leur recherche, excluant le "besoin" religieux, dit de toute-puissance, au profit d'une "jouissance", ou du "clivage de cette puissance/impuissance" de l'homme (mots soulignés par elles) - ou peut-être encore de l'"insoutenable érotisme". Elles ne peuvent donc se dégager du "ça", imbibé de freudisme et de lacanisme bon teint, et du "ça" limité aux épiphénomènes de ce qu'elles appellent "sacré". Je n'ai guère retrouvé dans cet ouvrage ce que des ethnologues comme G. van de Leeuw ou Rudolf Otto avaient cru dégager de la peur de l'homme devant l'incompréhensible ou ce qui le dépassait - ou le fondait. Julia Kristeva en approche peut-être lorsqu'elle évoque "un commencement avant le commencement", lorsqu'elle magnifie l'amour (de la mère ou celui de Salomon pour la noire Sulamite), ou qu'elle cite le mot de Goethe : "Le sacré, c'est ce qui unit les âmes" mais c'est toujours dans une perspective athéiste, qu'elle considère comme effectuant "la résorption du sacré dans la tendresse du lien à l'autre". Il faudra sans doute d'autres correspondances entre Catherine et Julia pour qu'elles viennent à bout (?) du sujet !

S. T.

**Sylviane Agacinski,**  
**Politique des sexes,**  
Seuil 1998, 205 p.

Il faut lire cette réflexion d'une philosophe que l'on sent très engagée dans la vie familiale, sociale et civique. La différence des sexes fait le pivot du livre qui, après avoir proposé une étude sur la portée anthropologique des filiations, aborde les conditions de la parité aujourd'hui et met en garde contre les modèles masculins et les fausses victoires sociales qui ont tenté les premières vagues du féminisme. L'ouvrage est clair, bien écrit, bien informé, profond et réaliste en même temps. Il aurait mérité de s'intituler *Politique et éthique des sexes*.

M.T.L.C.

**Bernard Sesboué,**  
**Rome et les laïcs. Une nouvelle pièce au débat : l'Instruction romaine du 15 août 1997,**  
DDB, 1998

Bernard Sesboué, qui prend la défense des laïcs au travail dans l'Eglise, ne pouvait laisser passer l'Instruction romaine du 15 août 1997 sans en faire une analyse serrée.

Il a semblé à Rome nécessaire d'avoir la signature de huit dicastères et l'approbation "spéciale" du pape pour publier cette instruction à l'intention exclusive des évêques, coupables à ses yeux de ne pas veiller avec un soin suffisant sur les "abus" possibles des laïcs, qui tendraient à jeter la confusion entre le "sacerdoce commun", que tous les fidèles tiennent de leur baptême et le "sacerdoce ministériel", qui ne vient que de l'ordination. Les laïcs les plus ardents auraient pu se sentir découragés si, heureusement, des évêques de diffé-

## avez-vous lu ?

rents pays n'avaient déjà indiqué que l'Instruction ne les concernait pas et qu'ils n'avaient pas à changer de cap ! Bernard Sesboüé met le doigt sur les nombreux points discutables -ou erronés- de l'Instruction. Il faut espérer qu'elle restera lettre morte...

S. T.

**Catherine Serrurier,**  
**Que sont nos maris devenus ?**  
**La nouvelle guerre des sexes,**  
Epi/Desclée de Brouwer, 1994, 174 p.

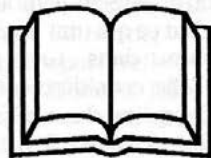
Nous aurions dû en son temps saluer ce petit livre dû à l'expérience d'une conseillère conjugale qui nous avait déjà donné un *Eloge des mauvaises mères* (DDB, 1992). Il s'agit de "montrer comment les hommes d'aujourd'hui pâtissent profondément de la nouvelle attitude des femmes au quotidien, après imprégnation des idées féministes. Comment, dans leur désir de riposte à la phallocratie traditionnelle et dans leur recherche sincère d'accomplissement personnel, les femmes retranchent en fait aux hommes -en même temps que leurs privilèges- leurs pouvoirs, leurs caractéristiques et jusqu'à leur identité". Rassurons-nous, cette présentation - mais c'est un dommage ! - a forcé la dose... Il n'en reste pas moins que l'ouvrage est une thèse, à partir de l'expérience, très située, du malaise de certains hommes ( qui se complaisent peut-être encore à confondre privilèges et identité ?). Mais c'est là une thèse intelligemment conduite et informée et qui peut être utile à qui cherche les moyens de la parité.

M.T.L.C.

**Pierre Bourdieu,**  
**La domination masculine,**  
Ed. Seuil, 1998, 140 p., 85 F.

Juste avant la parution de son livre, Pierre Bourdieu a accordé à Télérama une série de cinq entretiens, sur quelques-unes des thèses qu'il y développe. Les titres de ces entretiens sont assez suggestifs pour donner une idée prometteuse du livre. "L'homme décide, la femme s'efface" : nous continuons à ne concevoir la société qu'au masculin ; "Il manquera toujours la moustache" : via la pdg et l'infirmière, le sociologue explique comment les femmes se plient aux codes d'un monde d'hommes : celui du travail ; "Le corset invisible" : ou à quoi sert la jupe ? "La transgression gay" : si d'aucuns jugent l'homosexualité "contre nature", c'est qu'elle bouscule la hiérarchie masculin/féminin, dominant/dominé ; enfin "les aventuriers de l'île enchantée" : la lucidité sur les rapports entre les sexes ne détruit pas l'enchantement. Au contraire, elle les débarrasse de ce qui les encombre.

A.G.



## L'identité masculine de Jésus et la théologie

Il existe depuis 1986, à la Faculté de théologie protestante de Genève, un groupe de réflexion et d'animation constitué d'enseignants et d'étudiants, dont le projet est de promouvoir une théologie faite par des femmes. Ce groupe, depuis longtemps en relation avec le Centre Femmes et Christianisme, a vécu une expérience exceptionnelle en début d'année universitaire. Traditionnellement, pour lancer l'année universitaire, la Faculté de Théologie de Genève propose une journée un peu marquante pour les étudiants. Or, pour démarrer l'année 97-98, c'est ce groupe qui a été sollicité et il a proposé une journée d'échange autour de la question suivante : "Jésus mâle peut-il sauver les femmes ? ou de l'institution du genre en christologie". Fort de cette riche expérience, le groupe a proposé, dans le cadre des animations du Centre, une session de travail, en accord avec Isabelle Chaire, enseignante à la Faculté de Théologie de Lyon et déléguée par le conseil des enseignants auprès du Centre, sur le thème : "L'identité masculine de Jésus influence-t-elle la théologie chrétienne ?" Cette rencontre a eu lieu le 20 juin ; elle a regroupé dix femmes et deux hommes dont quatre enseignants. Une série de trois documents a

servi de point de départ pour alimenter l'échange ; ces documents sont disponibles au Centre.

A partir de textes bibliques et de l'exégèse chrétienne qui en a été faite, la réponse à la question est claire et affirmative : oui, la théologie chrétienne a été influencée par l'identité masculine de Jésus. Et même s'il paraît ridicule et cocasse aujourd'hui de se demander si Jésus mâle peut sauver les femmes, c'est pourtant bien à cette question-là que l'on aboutit quand on suit la logique des différents arguments développés dans les textes de référence.

A cause de la double nature du Christ, on a vu en lui le masculin absorber l'humain. Le masculin a été pensé comme le tout de l'humain ; le masculin faisant alliance avec le divin. On n'a pas tenu compte du fait que le masculin était contingent dans l'humanité du Christ et que c'est son humanité qui est nécessaire au Salut de chacune et chacun d'entre nous. Il est clair que si la théologie chrétienne a su rapidement résoudre le problème posé par le baptême des païens et toutes les conséquences qui en découlent, elle n'a pas encore pris en compte sérieusement les conséquences qui découlent du baptême des femmes.

L'argument de ressemblance avec Jésus en tant que mâle a encore le poids que l'on sait, puisqu'il empêche les fem-

## centre femmes & christianisme

mes, parmi d'autres arguments facilement réfutables, de manifester que le Christ est présent dans la communauté chrétienne. Le pouvoir sacré est le pouvoir des mâles. Parler "au nom du Christ" est devenu "parler en ressemblant physiquement au Christ". Et pourtant, il suffit de regarder Jésus agir dans l'évangile : il ne s'est pas comporté comme un mâle ; il s'est comporté comme celui qui rétablit les personnes pour qu'elles puissent vivre leur relation à Dieu et à autrui conformément au plan d'amour selon Dieu. Il s'est comporté comme celui qui vit une relation d'amour avec le Père, ouvert à l'Esprit et tourné vers l'humanité constituée d'hommes et de femmes.

L'histoire de la christologie laisse appa-

raître une sélection de traits qui ont été considérés comme déterminants. Cette sélection n'est pas innocente sur la plan idéologique qui structure l'organisation et le droit dans l'Eglise. Dans le domaine de la spiritualité et de la mystique, la masculinité du Christ n'est jamais essentielle et la vie chrétienne peut s'y enrichir d'images qui évoquent d'autres réalités que la sexualité. Mais dans notre vie concrète ecclésiologique, la question demeure, inéluctable : comment articuler notre vie d'hommes et de femmes comme partenaires ?

Claire Suchel

La bibliographie  
"l'Eglise et les femmes" 1996  
est éditée.

On peut la commander au Centre.  
Prix : 50F + 20F de port.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

### **FEMMES & CHRISTIANISME**

Faculté de Théologie, 25 rue du Plat, F69288, LYON, cedex 02

Tél : 04 72 32 58 92 - Fax : 04 72 32 50 19 (préciser "Femmes et Christianisme")  
Permanences : mardi et jeudi de 13h30 à 17h  
les autres jours sur rendez-vous



---

## Prix citron

---

à *Microsoft*

### DES SOURIS ET DES FEMMES

Pour fêter ses 15 ans et pour célébrer la sortie du logiciel Windows 98, Microsoft France a organisé, le 2 juillet, une grande sauterie. Quatre mille personnes étaient invitées à la Grande Arche de La Défense. Délicate attention, chaque convive a reçu, en s'en allant, un petit cadeau. Une rose pour les dames, un logiciel Windows 98 pour les hommes.



Quelques suffragettes attardées, ou archéo-féministes, ont bien fait observer que, pour être femmes, elles n'en étaient pas moins capables d'utiliser un ordinateur. Mais les gardiens du temple Microsoft sont restés inflexibles. Comme le Christ, Bill Gates est un homme : l'ordination des informatiennes n'est pas pour demain...

Tiré du Canard Enchaîné du 15-07-98, n° 4055

---

## Prix orange

---

à *Georges Hourdin*

qui, avec le dynamisme et la sagesse de ses 100 ans, met sur le même plan le respect, ou le rejet, de la femme et de la liberté de pensée. *"Il est impensable de faire accepter aujourd'hui à des jeunes le rejet de la femme et de toute liberté de pensée"*. Il s'exprime en tant que père de famille nombreuse qui se sent la responsabilité de tenter de transmettre la foi à un groupe de 30 personnes, ses descendants directs, ou de 100 personnes s'il y ajoute les cousins et les neveux.

Cf. son billet *La liberté de croire* dans *Le Monde* du 24-07-98

Ce numéro

**40<sup>FF</sup>**

### **abonnements 1998**

(Partant de janvier)

France 150 F, Europe 175 FF, autres continents 200 FF  
A verser à : FHE 68, rue de Babylone 75007 Paris  
C.C.P. : 161225A Paris

## Humour

Quatre mères de prêtres discutent des mérites de leurs fils.

- Le mien, dit la première, est nonce. Quand il entre quelque part, on lui dit : "*Bonjour Excellence*".

- Mon fils dit la deuxième est évêque. Quand il entre dans une pièce, on lui dit : "*Bonjour Monseigneur*".

- Mon fils, continue la suivante, est cardinal. quand il arrive, on lui dit : "*Bonjour Eminence*".

La quatrième femme réfléchit un moment et finit par dire :

- Mon fils mesure deux mètres et pèse cent-trente-cinq kilos. Quand il entre quelque part, les gens disent : "*Oh, mon Dieu !*"

Qu'importe le genre des titres pourvu qu'ils soient prestigieux !

**femmes  
&hommes  
eglise**

68, rue de Babylone 75007 Paris

☎ 01.47.05.76.99